Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 30 Joumada II 1442
12 Février 2021

N° 13

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **290**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **295**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **302**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **304**
Avis aux créanciers..... **310**
Convocations
Sociétés anonymes **311**
Autres sociétés **313**
Divers
Avis au public..... **313**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan d'Office de développement du Nord-Ouest..... **316**
Bilan d'Attijari Obligataire SICAV **318**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation de capital social de la société

ENAMELED TECHNOLOGY INDUSTRY SA

Société anonyme

Au capital de 1 400 000 DT

Siège social : 28 rue Mouaouia Ibn Abi Soufian - El Menzah 8 - 2037

Usine / Zone Industrielle de Zriba Nord

RNE : 1336995Z

Suivant PV de l'AGE en date du 24 décembre 2020, enregistré à la REAS 1er bureau Tunis le 20 janvier 2021, sous le n°21500510, quittance n°613, dont une copie a été déposée auprès du RNE au Tribunal de 1ère Instance de l'Ariana le 29 Janvier 2021 sous le n°AC 0392021, il a été décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de quatre cent mille dinars tunisiens (400 000 DT) par l'émission de quatre mille (4 000) actions nouvelles de nominal de cent dinars (100 DT) chacune.

Objet social: Emaillage de cuves pour chauffe-eau solaires - Fabrication de ballons d'eau chaude et d'articles émaillés.

Les actionnaires ont renoncé à leur Droit Préférentiel de Souscription (DPS) conformément aux dispositions de l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales.

Les fonds ont été déposés par les souscripteurs auprès de l'AMEN BANK dans le compte indisponible n°07020009234034133295.

Les bulletins de souscription ont étés déposé au siège de la société.

2021R00251SANB2

Notice d'augmentation de capital

SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL LAC PALACE

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 Dinars

Siège social : Centre Commercial Lac Palace - Les Berges du Lac de Tunis

Matricule fiscal : 030359 X/B/M/000

Suivant un acte sous seing privé en date du 7 janvier 2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 20 janvier 2021 enregistrement n°21500519, quittance n°628 l'assemblée générale extraordinaire de la société du Centre Commercial Lac Palace a décidé d'augmenter le capital social de la société de la somme de un million de dinars (1.000.000 DT) pour le porter de 2.000.000 Dinars à 3.000.000 Dinars et ce, par la création de 100.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune souscrites par l'incorporation au compte capital du Compte Courant Actionnaires détenu par l'actionnaire Monsieur Mohsen Trabelsi.

Cette Assemblée a décidé suite à la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes de supprimer le droit préférentiel de souscription pour le reste des actionnaires et d'approuver les dits rapports. Par ailleurs le reste des actionnaires ont déclaré qu'ils renoncent à leur droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital.

Cette assemblée a, en outre, donné les pouvoirs les plus étendus à Monsieur Mohsen Trabelsi Président Directeur Général de la société ou à Madame Saida Bouraoui née Lajnef pour la réalisation de cette augmentation de capital et notamment faire la déclaration de souscription et de versement auprès du Receveur

Siège social : Centre Commercial Lac Palace Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Objet : la propriété, l'exploitation, la location et la gestion du complexe commercial sis au centre urbain du Lac, rue du Lac Léman, Berges du Lac Tunis

Durée : 99 ans.

R.C : B110381997.

M.F : 030359 X/B/M/000

Le dépôt du projet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Tunis «RNE» le 4-02-2021 sous le numéro AC01122021

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire : l'assemblée s'est réunie à la diligence du Conseil d'Administration à l'adresse du siège social et selon les modalités statutaires.

Président Directeur Général : Monsieur Mohsen Trabelsi, de nationalité tunisienne

2021R00266SANB2

Nomination d'un nouveau président directeur général de la S.R.T.S

Société anonyme

Capital social : 3.123.700 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba 6100 Siliana

MF : 000/M/A/T1532276

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la SRTS en date du 26 septembre 2019 enregistré à la recette des finances rue el Barid Siliana en date de 4 octobre 2019 sous le numéro 19701489 reçu numéro 016191 dont un exemplaire a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Siliana dossier n°201961952 date de dépôt 8/10/2019 il a été décidé de nommer Mr Nizar Jrad président directeur général de la Société de transport de Siliana.

2021R00279SANB2

Société FARAH

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 Dinars

Siège social : Z.I. Borj Cedria - 2055 Bir El Bey - Tunisie

Matricule Fiscal : 038228WDM000

R.C : B110671997

Identifiant Unique : 038228W

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en

date du 10 décembre 2020 enregistré à la recette des finances de Hammam Chat le 22/12/2020 sous le n°20801654, Quittance n°M029882, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 4/01/2021, dossier n°2021299, et publié au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises n°12-Annonce n°2021299 en date du 18/01/2021, il a été décidé de remplacer le Commissaire aux Comptes feu Youssef Ennouri par le nouveau commissaire aux Comptes la société d'Expertise Comptable "ABC AUDIT ET CONSEIL" inscrite à l'ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid Amor, Expert-comptable associé de la société, et ce, pour le mandat des exercices 2020, 2021 et 2022.

2021R00293SANB2

SOCIETE AL MAZAR DE PROMOTION IMMOBILIERE

SA au capital de 850 000 dinars

ZI Madagascar rue Okba Ibn Nafaa 3000 Sfax

MF : 1254037 E

Aux termes du PV de l'AGE tenue le 28 novembre 2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 6 décembre 2013, sous le n°13805701 quittance M006301 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 19 décembre 2013 sous le numéro D254502012, il a été décidé de transférer le siège social à l'immeuble Nasria escalier D, 1er étage appartement n°5 Sfax.

2021X00146SANB2

«MEDICEF»

Société anonyme

Capital social : 10.388.490 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Sidi Thabet - Ariana

Identifiant Unique : 0381736D

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26/6/2020 enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 10/9/2020 sous le n°20706291 Qn°94649.

- Adoption des statuts mis à jour.

Un Exemplaire du P. V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 9/10/2020.

2021400255SANB2

«SOCIETE D'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE IBN AL BAYTAR

«I.A.B»

Société anonyme

Capital social : 17.889.270 Dinars

Siège social : Rue 8610 n°11 El Charguia - Tunis

Identifiant Unique : 0296081G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/6/2020 enregistré à la recette des finances El Charguia - Tunis le 16/9/2020 sous le Qn°96345 En°20706464.

- Approbation des comptes relatifs à l'exercice 2019;

Suite à la fin du mandat des administrateurs, l'assemblée a décidé de nommer M.Mazen Samih Darwazeh, Hikma Pharmaceuticals LLC, la société Hikma Investment, la société Arab Pharmaceuticals Manufacturing Company (participation privée), Arab Medical Containers Co AMCet Mme Neyla Gargouri en qualité d'administrateurs pour une durée de trois années.

Suivant un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/6/2020 enregistré à la recette des finances El Charguia - Tunis le 16/9/2020 sous le Qn°96342 En°20706463.

- Adoption des statuts mis à jour.

Un exemplaire de chaque PV a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 12/10/2020 publié sous B.O.R.N.E n°244 du 13/10/2020.

2021400256SANB2

ARAB INVESTMENT CONSORTIUM

Capital : 240.000 D

Siège social : 11, Av. Habib Bourguiba Ain Zaghouan 2046 Tunis

Identifiant unique : 00509069

MF : 00509069V

CNSS : 208488-35

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/12/2020, enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 24/12/2020, sous le n°20708035, Quit. n°084462, dont un exemplaire a été déposé auprès du R.N.E. le 02/02/2021 sous le n°20219556, il a été décidé, à l'unanimité des voix, la prorogation de la date de nomination de Maître Labidi Ahmed en tant que liquidateur de la société, de Trois mois.

2021400263SANB2

Notice d'augmentation du capital par conversion du compte courant associé de 10 742 030 000 DT

à 11 072 030 000 DT

ULYSSE FINANCING COMPANY SA

Dénomination sociale : ULYSSE FINANCING COMPANY

Forme juridique : S.A.

Montant du capital social : 10742 030 DT

Adresse du siège social : Rue du commerce Z.I - La Charguia 1 Tunis - Tunisie.

Objet social : Le Financement

Durée : 99 ans

Date et lieu du dépôt du projet de l'augmentation : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/01/2020 a été déposé le 11/12/2020 au Registre National des Entreprises sous le n°AC012032020

Cette augmentation de capital se fera par conversion du compte courant actionnaire de M. Khélil Chaibi et la création de 33 000 actions nouvelles de 10 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ayant décidé à l'unanimité de supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la totalité de la souscription à M. Khélil Chaibi

Conditions d'admission aux assemblées des actionnaires : tous les actionnaires peuvent participer aux assemblées et ils ont droit de vote proportionnellement à leur mise.

Délai de souscription : le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à compter de la publication de la présente notice avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2021400271SANB2

Notice d'augmentation du capital par conversion du compte courant associé

de 350 000 DT à 680 000 DT

Société Générale d'Informatique et de Services

S.A

30564AMB000

Dénomination sociale : Société Générale d'Informatique et de Services

Forme Juridique : S.A.

Montant du capital social : 350 000 DT

Adresse du siège social : Rue du commerce Z.I - La Charguia 1 Tunis - Tunisie.

Objet social : Toutes les opérations liées à l'informatique aux services à la formation et à la publicité commerciale.

Durée : 99 ans

Date et lieu du dépôt du projet de l'augmentation : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/11/2019 a été déposé le 11/12/2020 au Registre National des Entreprises sous le n°AC012042020

Cette augmentation de capital se fera par conversion du compte courant actionnaire de la société UFC d'un montant de 330 000 DT et la création de 6 600 nouvelles actions de 50 dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire ayant décidé à l'unanimité de supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la totalité de la souscription à la société UFC

Conditions d'admission aux assemblées des actionnaires : tous les actionnaires peuvent participer aux assemblées et ils ont droit de vote proportionnellement à leur mise.

Délai de souscription : le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à compter de la publication de la présente notice avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2021400272SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Commerciale EL HABIB

Vente Produits Alimentaires en Gros

Siège social : 425-431 Avenue 7 Novembre Cité Ettadhamen

Registre de commerce : 0507026

Matricule Fiscal : 0507026Z/P/M/000

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2020, enregistré à la recette des finances, Cité Ezzouhour le 27 octobre 2020, reçu n°M042687, n° d'enregistrement 20701337, et une copie a également été déposée au centre national du registre des entreprises sous quittance n°202092826 le 30 octobre 2020.

L'approbation de distribution de capital de la société a été signée après l'héritage.

Nomination de M. El Mayel Riadh et M. El Mayel Mounir comme Cogérant.

Mise à jour du statut fondamental de l'entreprise conformément à la loi sur les sociétés commerciales enregistré à la recette des finances, Cité Ezzouhour le 27 octobre 2020, reçu n°M042685, n° d'enregistrement 20701336.

2021R00288SRLB2

Société HABIB TRADE COMPANY

Vente Produits Alimentaires en Gros

Siège social : 50 Avenue 13 Août Ezzouhour Tunis

Registre de commerce : 1443069R

Matricule fiscal : 1443069R/P/M/000

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2020, enregistré à la recette des finances, Cité Ezzouhour le 02 novembre 2020, reçu n°M043097, n° d'enregistrement 20701350, et une copie a également été déposée au centre national du registre des entreprises sous quittance n°202010357 le 6 novembre 2020.

L'approbation de distribution de capital de la société a été signée après l'héritage.

Nomination de M. El Mayel Riadh et M. El Mayel Mounir comme Cogérant.

Mise à jour du statut fondamental de l'entreprise conformément à la loi sur les sociétés commerciales enregistré à la recette des finances, Cité Ezzouhour le 02 novembre 2020, reçu n°M043192, n° d'enregistrement 20701349.

2021R00289SRLB2

Société EL HABIB

Vente Produits Alimentaires en Gros

Siège social : 50 Avenue 13 Août Ezzouhour Tunis

Registre de commerce : 0015015K

Matricule fiscal : 0015015K/P/M/000

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2020, enregistré à la recette des finances, Cité Ezzouhour le 27 octobre 2020, reçu n°M042672, n° d'enregistrement 20701335, et une copie a également été déposée au centre national du registre des entreprises sous quittance n°20292161 le 30 octobre 2020.

L'approbation de distribution de capital de la société a été signée après l'héritage.

Nomination de M. El Mayel Riadh et M. El Mayel Mounir comme Cogérant.

Mise à jour du statut fondamental de l'entreprise conformément à la loi sur les sociétés commerciales enregistré à la recette des finances, Cité Ezzouhour le 27 octobre 2020, reçu n°M042662, n° d'enregistrement 20701334.

2021R00290SRLB2

Société Distribution EL HABIB

Vente Produits Alimentaires en Gros

Siège social : Avenue 7 Novembre Mhamdia

Registre de commerce : 0955470L

Matricule fiscal : 0955470L/P/M/000

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2020, enregistré à la recette des finances, Cité Ezzouhour

le 4 novembre 2020, reçu n°M043471, n° d'enregistrement 20701365, et une copie a également été déposée au centre national du registre des entreprises sous quittance n°2020102439 le 5 novembre 2020.

L'approbation de distribution de capital de la société a été signée après l'héritage.

Nomination de M. El Mayel Riadh et M. El Mayel Mounir comme Cogérant.

Mise à jour du statut fondamental de l'entreprise conformément à la loi sur les sociétés commerciales enregistré à la recette des finances, Cité Ezzouhour le 4 novembre 2020 , reçu n°M043466, n° d'enregistrement 20701364.

2021R00291SRLB2

PV Assemblée Générale extraordinaire

SOCIETE CHAHED PIECES ET ACCESSOIRES AUTO

SARL Kairouan

M.F : 1227650S

Suivant procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire des associés réunis le 27 mai 2016 enregistré le 30 mai 2016 sous le numéro 16800874 il a été décidé :

- Le renouvellement du mandat de Mr Maher Dhif gérant de la société pour une durée indéterminée.

- Les associés fixent les pouvoirs du gérant.

- Les associés décident de modifier les articles 1, 6 et 12 des statuts.

2021S00131SRLB2

PV Assemblée Générale extraordinaire

Augmentation du capital

SOCIETE CHAHED PIECES ET ACCESSOIRES AUTO

SARL Kairouan

M.F : 1227650S

Suivant procès-verbal de l'AGE du 27 Janvier 2021 enregistré le 3/02/2021 sous le numéro 21500233 et reçu numéro M009262.

Les associés décident d'augmenter le capital de quarante milles dinars (40 000,000) pour le porter à 50 000,000 D par incorporation des réserves.

Les associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la société.

2021S00132SRLB2

Sté NOVACATH

SARL au capital de 10.000 Dinars

Résid «PANORAMA» - Ennasr 2 Ariana 2037

MF : 1587261 KAM 00

Suiv. PV AGE en date du 25/12/2020 enregistré à la recette des finances El Menzah 9 le 8/01/2021, sous le n°21700122 Quit n°2164, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le n°20213144 en date du 12/01/2021, Mr Maher Mlika est nommé gérant au lieu de M Ilhem Zammouri, et avec les pouvoirs les plus étendus.

2021400233SRLB2

Société AFRO ASIATIQUE ANOUAR ALI DE COMMERCE

Identifiant unique : 1393587F

SARL, capital social : 50.000d

Siège social : N°60 rue Languedoc, cité Monome Wardia Tunis

- PV de l'assemblée générale extraordinaire :

Suivant PV de AGO du 23/01/2019, enregistré à la recette des finances El Kabaria le 28/01/2019, n° d'enregistrement 19700143 n° de quittance M005140, les associés se sont réunis au siège de la société et ont décidé ce qui suit :

Approbation de la cession de 25.000 parts de Mr Anouar Jendali à Mr Ali Jendali qui devient le propriétaire des dites parts.

- La location immobilière fait l'objet secondaire de la société.

- Changement de l'adresse du siège sociale à la nouvelle adresse 60 Rue Languedoc, cité Monome Wardia Tunis.

- Contrat de cession de parts :

En vertu d'un contrat légalisé le 23/01/2019 et enregistré à la recette des finances El Kabaria le 28/01/2019 quittance n°M005136 enregistrement n°19100142, Mr Anouar Jendali a cédé (25.000)parts sociales à Mr Ali Jendali.

Récépissé de dépôt du dossier au registre national des entreprises n°20198618 du 21/02/2019.

2021400239SRLB2

TUNISIAN HOSPITALITY GROUP SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 100.000 DT

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, le Belvédère - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1475133/G/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12/11/2020 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène, Tunis le 10/12/2020 sous Qn°M073924 Enrgn° 20806295.

Les associés approuvent les Etats financiers de l'exercice clos au 31/12/2019.

Les associés ont décidé de nommer le Cabinet M.S. Louzir représenté par Mr Mohamed Louzir en qualité de commissaire aux comptes.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique numéro 1475133G en date du 16/12/2020.

2021400240SRLB2

JONES INTERNATIONAL Sarl

Société à responsabilité limitée Non-Résidente

Capital social : 2.000 Euros

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1001 Tunis

Identifiant Unique : 0984161 M

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 13/10/2020 enregistré à la recette des finances El Mahrajane - Tunis le 24/12/2020 sous Qn°M076643 En°20806670 et Suivant deux (2) actes de cession de parts du 13/10/2020.

Les associés ont approuvé les cessions de parts sociales;

Dont un exemplaire du P.V et des actes de cession ont été déposés au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°0984161 M en date du 29/12/2020.

2021400241SRLB2

SOCIETE DE FABRICATION DE BETON DU SUD SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 6.000.000 DT

75, Avenue Kheireddine Pacha, Montplaisir, 1073 Tunis

CNSS : 72300-35

Identifiant Unique : 0015196/G/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16/7/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau (REAS) Tunis le 1/10/2020 sous Qn°M006749 En°20705249

Les associés ont décidé d'augmenter le capital par conversion de la créance d'un associé. Le nouveau capital social est de 6.000.000 DT

Dont un exemplaire du PV a été déposé au registre national des entreprises sous l'identité unique n° 0015196G le 17/11/2020.

2021400242SRLB2

Société CEGID TUNISIE SARL

Capital social de 100 000 dinars

Adresse : RDC de l'immeuble n°8 rue Docteur Alphonse Laveran, Belvédère 1002 Tunis, Tunisie chez liquidateur Monsieur Akram Boutar

Matricule fiscal : 1268865H

Suivant P.V de l'A.G.Extraordinaire en date du 7 décembre 2020 enregistré à la recette des finances Montplaisir - Tunis le 15 décembre 2020 sous le n°20505950 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises à Tunis le 18 décembre 2020 sous le n°2020121973, il a été décidé la dissolution de la société et la nomination de Monsieur Akram Boutar en tant que liquidateur. Tout créancier est tenu de produire ses titres de créances au liquidateur nommé ci-dessus à l'adresse suivante : RDC de l'immeuble n°8 rue Docteur Alphonse Laveran, Belvédère 1002 Tunis, Tunisie chez Akram Boutar au bureau de la société MENA AUDIT & ADVISORY.

2021400249SRLB2

Nomination de deuxième gérant

SOCIETE BEN YOUSSEF TRAVEL

SARL au capital de 30 000 DT

Résidence l'Orange 2036 La Soukra 10

MF : Y1363516

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 29/9/2014, enregistré à la recette des finances La Goulette en date du 6/10/2014 sous le n°147055106, quittance n°72563 dont 2 exemplaires ont été déposés au Centre national du registre des entreprises en date du 9/10/2014, il a été décidé :

- La nomination de Mr Yessine Ben Youssef deuxième gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2021400253SRLB2

Cession de parts

Société VINCI IMMOBILIER / S.A.R.L

Immeuble Edichem Rue 8612 Impasse n°3 n°18 Charguia 1 Tunis

MF : 1097723SAM000

Suivant acte de cession de parts du 5/01/2021, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 13/01/2021 quittance n°M007476 n° d'enregistrement 21100294, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 21/01/2021 sous le n°20215520.

Il appert que Monsieur Hichem Ismail a cédé à la Société EDICHEM, 1000 parts sociales lui appartenant de la société VINCI IMMOBILIER.

2021400266SRLB2

Transfert de siège social de la Sté WTS

SOCIETE WORLD TRADE & SERVICES

«WTS»

S.A.R.L au capital de 20 000DT

17 rue de l'industrie ZI la Charguia 2035 Tunis Carthage

Tel : +216 71798.013

Fax : 216.71.323.041/71 782 508

Email : mondher@gemus.com.tn

IU : 54566/H/A/M/000

Suivant PV de l'AGE du 10/11/2020 de la Société World Trade & Services «WTS» SARL, I.U : 0544566H enregistré à la recette des finances de la Charguia sous le numéro 6991497 quittance 5b 1 aeff du 12/11/2020 et déposé au RNE le 21/01/2021 sous le n°20215032, il a été décidé de transférer le siège social du n°4 Rue Samarkande 1000RP Tunis (ancienne adresse) au n°17 rue de l'Industrie, Z.I. La Charguia 2035 Tunis Carthage (nouvelle adresse) a cet effet l'article 4 de WTS a été modifié.

2021400273SRLB2

Mise à jour des statuts

Société INO PRIX MARKET - SARL

Siège social : Zone Industrielle Lot n°17 Henchir Ali El Fahs - 1140 Zaghouene

MF : 1521245BNM000

N° CNSS : 611135-35

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 18/6/2020, enregistré à la recette des finances d'El Fahs le 22/6/2020, sous n°20700556 et quittance n°16652, dont deux copies ont été déposées au Bulletin Office du Registre National des Entreprises le 16/7/2020 ; Il a été décidé :

1- L'agrément de Mr Sami Jamaoui, titulaire de la CIN n°07585038, délivrée le 17/4/2017, en tant que nouvel associé suite à son acquisition de 30 parts sociales qui ont été cédés par Mr Atef Aloui.

2- La mise à jour des statuts de la société enregistrés à la recette des finances El Fahs le 24/6/2020, sous n°20700605 et quittance n°16968.

2021400276SRLB2

Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée

Changement d'adresse

SOLUTION GROUP

SUARL au capital de 1000 Dinars

Matricule fiscal : 1300151S

Suivant PV de l'AGO des associés en date du 29/4/2019 enregistré le

6/5/2019 sous le n°19701918, quittance n°46497 à la recette des finances El Mourouj, il a été décidé de transférer le siège social de la société résidence el Charif appart 1-2- B1 bloc El Mourouj 4 au 80, rue Faycel Ebenabed Elaziz et rue Ahmed Chawki immeuble najmet achark, Nouvelle Médina, Ben Arous.

2021R00297SRUB2

Augmentation de capital

Société CONDIPACK - SUARL

Capital social : 80.000 DT

Siège social : 4, Rue Marrakech 2080 Ariana

M.F : 1244203V/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 9/11/2020 enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 12/11/2020 sous le n°20502846 suivant quittance n°M051696, l'assemblée générale extraordinaire a adopté l'augmentation du capital social de la société d'une valeur de vingt mille Dinars (20.000 DT), hissant ledit capital social à quatre vingt mille Dinars (80.000 DT) divisé en huit cents (800) parts sociales totalement libérées d'une valeur de cent Dinars (100 DT) chacune.

Copie originale du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire a été déposée au Centre National des Entreprises sous le n°2020109508 le 19/11/2020.

2021400264SRUB2

AUTRES SOCIETES

CFE TUNISIE

BRANCHE EN TUNISIE

Siège social : Zone Industrielle Sidi Daoud - Bureau 1-6 Route de la Marsa 2046 La Marsa Tunis

Identifiant Unique : 1142346V

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration en date du 25/8/2017 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau Tunis le 02/11/2020 sous le Qn°7695 En°20806089

- Le conseil a nommé M.Pascal Bauwens en qualité de Représentant Légal de CFE Tunisie en remplacement de M. Patrick Van Craen.

Un exemplaire du PV a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 9/11/2020.

2021400254SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Il appert de l'acte sous seing privé, signé les 25 et 29 décembre 2020 et enregistré à la recette des finances El Menzah Tunis, le 11 janvier 2021 sous le n°21200166, quittance n°M003056, que la Société LAVANDIN SARL, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°1122665X, dont le siège social est sis au Magasin n°58 galerie 50 boutique, cité commerciale Jamil, El Menzah VI 2080 Ariana, cité Ariana, a cédé et vendu à la Société SOCOPAR DISTRUBUTION, SARL Immatriculée au registre national des entreprises sous le n°0432512X dont le siège social est sis au 10 bis, rue Malta Essghira Tunis, représentée par sa gérante Dame Rakia Kolsi Babay, le fonds de commerce est exploité dans la vente de toutes sortes de parfums, dans la boutique, numéro 11 sise à la cité Jamil galerie 50 Boutiques, ElMenzah VI Ariana 2080, avec tous ses éléments, sa clientèle, le matériel, le droit au renouvellement du bail à l'exception du stock.

Les oppositions doivent être faites auprès de la Société LAVANDIN SARL à son siège social sis au Magasin n°58 galerie 50 boutiques, cité commerciale Jamil, ElMenzah VI, 2080 Ariana, dans les vingt (20) jours à partir de la date de l'insertion de cet avis au JORT sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié dans deux (2) journaux «Assabeh» et «le Temps» du 29 Janvier 2021.

2021T00109FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à Beb Souika le 3/12/2020 quittance M060038 enregistrement 20202527 les héritiers de Hédi Raache vendent à Roua Raache et Bechir Raache (demeurant tous au 1 rue Hlekmi Halfaouine) le fonds de commerce enregistré sous le n°A197802000 constitué des éléments incorporels et sis à 14 rue Sergent Bachmout Tunis. Cette vente a été publiée au journal Assahafa du 6/2/2021.

Les oppositions doivent être faîtes au domicile de deux acheteurs dans un délai de 20 jours dés la publication de cette vente au JORT.

2021T00114FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 29 janvier 2021 sous le numéro 21200195 numéro de quittance MOO3934. Madame Imen Bent Taher Ben Chedli Kasbi titulaire de l'identifiant unique n°1362907F résidente au numéro 12 Rue des Violettes La Nouvelle Médina Ben Arous a vendu à la société POLE VISION société en commandite simple ayant l'identifiant unique n°1369273Z le fonds de commerce exploité au numéro 96 Bis Avenue Habib Bourguiba Ezzahra Ben Arous destiné à l'activité de commerce de parfums et d'articles de maquillage. Publié au journal «Echourouk» du 4 février 2021. Les oppositions seront exercées entre les mains du rédacteur du contrat Maître Fetni Lotfi avocat auprès la cour de cassation à son bureau sis au 57 avenue de la Liberté deuxième étage bureau n°12 Tunis dans le délai de vingt jours après la publication de cette annonce.

2021R00255FCCC2

Résiliation du contrat de vente d'un fonds de commerce

Par acte de résiliation du contrat de vente enregistré à la recette des finances le 25/01/2021 de DEN-DEN Manouba reçu n°M005067 et registre n°2120193, Monsieur Mourad Chibaane, Monsieur Wassime Bairim et Mme Rihab Ben Hedif ont résilié le contrat de vente du fonds de commerce pour restaurant pizzeria et

situé à complexe Tarek Ibn Zied cité Amal Den-Den Manouba enregistré à la recette des finances le 4/01/2021 de DEN-DEN reçu n°M000214 et registre n°2120005. Le domicile élu pour les oppositions légales est l'adresse de fonds de commerce, complexe Tarek Ibn Zied cité Amal Den-Den Mnouba et ce dans le délai de 20 jours à partir de la publication du contrat dans le J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 6/02/2021.

2021R00259FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 01/02/2021 enregistré à la recette des finances de Nabeul, le 01/02/2021, quittance n°M006849 enregistrement n°21200329 ;

Monsieur Rami Ben Mohamed Mrabet, domicilié à la rue Omar Ibnou Alkhatab, Nabeul, a cédé à monsieur Islem Ben Ali Ben Farah, domicilié à la cité Khalid Ibnou Alwalid, Manouba, la totalité du fonds de commerce constituant indust. pâtisserie, avec ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Bachir Chelli, Bir Challouf, Nabeul, immatriculé au registre de commerce sous le matricule fiscal : 1438548/T.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès de vendeur Rami Mrabet, à son domicile mentionné ci-dessus dans vingt jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Publié au journal le Quotidien le 5/2/2021 sous n°6105.

2021R00261FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant ASSP du 19/11/2020 enregistré à la RF de Hammamet le 20/11/2020 quit M104951 enreg n° 20204947 a été conclu la vente du fonds de commerce de café 1ère catégorie sis à la rue Moncef Bey Hammamet Nabeul de Mr Zoubaier Bouhlesse titulaire de la CIN 06468295 à Mme Mariem Slim titulaire de la CIN 06366529.

Les oppositions seront présentées au siège social du café à la rue Moncef Bey Hammamet Nabeul Dans un délai de vingt jours.

Ce présent avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 7/2/2021.

2021R00269FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 13 Janvier 2021 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 22 Janvier 2021 sous la quittance n°M008073 et l'enregistrement n°212003008, Mme Badia Bent Taher Ben Mohamed Lotfi Shawi, titulaire de l'identifiant unique n° (Y1395797) a vendu à Mme Dalinda Belkaied (CIN n°06296718) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de commerce habillement prêt à porter et commerce de produit textile sis au local situé à l'avenue de la libération à Hammamet.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de Mme Dalinda Belkaied à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 4 février 2021.

2021R00270FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 17 juin 2020 à la municipalité Sidi Bouzid, enregistré à la recette des finances Sidi Bouzid le 3 décembre 2020 sous le n°20207597 quittance n°M086560, madame Zina Dhahri, demeurant cité Ouled Belhadi CIN n°04262100 a vendu à monsieur Maher Ben Larbi Ben Touhami Chouaibi, demeurant à Cité Nour Est, CIN n°05998665 la totalité du fonds de commerce destiné vente vêtement sis espace municipal de commerce Sidi Bouzid.

Les oppositions seront reçues entre les mains du maître à l'avenue de Habib Bourguiba Sidi Bouzid et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 2 février 2021 au journal Echourouk.

2021R00275FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat défini par la signature de la Commune de municipalité Zarzis et enregistré auprès du commis aux finances M083669 sous le numéro de quittance 2020108, certifie que Mr Ben Bashir Jertila Ahmed a vendu tous les actifs commerciaux avec tous ses éléments immatériels situé à la route Bengurdan Zarzis exploité pour vendre des gâteaux et des glaces à M. Ben Taher Ibrahim demeurant à Zarzis Elhchem.

Les objections sont acceptées au bureau de l'avocat, Mme Lemkacher Monjia au local sis au bâtiment du Centre Zarzis, au deuxième étage route Médenine Zarzis, dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publié au journal Al-Chorouk le 12/01/2021 sous le n° IP121 /73 p. 23.

2021R00278FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de l'avenue la Paix Grombalia le 25/01/2021 quittance n°M006503, enregistrement 21200417. Mr Ali Ben Mohamed Ben Omar Briki a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente prêt à porter et tout commerce sis à l'angle rue Bech Hamba et rue Enacer Grombalia à Mr Khaled Ben Benacer Amri.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à son adresse sise 01 Manarat Hammamet Nabeul dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et Le Quotidien le 9/02/2021.

2021R00281FCCC2

Donation d'un fonds commercial

En vertu d'un acte de donation rédigé par le maître Taher Aouidet et le maître Imed Hammami, notaires au district du tribunal de 1ère instance de Gabès en date du 20/01/2021

enregistré à la recette des finances Gabès le 27/01/2021, quittance n°M004833, Madame Rawdha Khader a fait donation à sa fille Soumaya Safi Jil tout le fonds de commerce exploité pour la vente en détail des produits paramédicaux, Identifiant Unique A2274302012, situé à l'Avenue Habib Bourguiba 6020 el Hamma Gabès.

Cette annonce a été publiée au journal Quotidien «Le Quotidien» du 02/02/2021.

2021R00282FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 02/02/2021 enregistré à la recette des finances de Siliana, le 02/02/2021 sous n°21200210, reçu n°M004275, Mr Saleh Faouzi Mahmoudi, titulaire de CIN n°04408292 a cédé à Mr Aymen Dhahri titulaire de CIN n°09922978 la totalité d'un fonds de commerce du local sis à l'Av Abdessatar Dridi cité Essalah Seliana ayant comme activité vente de produits alimentaires.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au local de maître Anis Dridi sis à la rue des Jasmins Siliana, dans un délai de 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

Un avis a été déjà publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 3/02/2021 reçu n°01248/21.

2021R00285FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat en date du 14/12/2020 enregistré à la recette des finances de Gabès le 15/12/2020 quittance n°53788 enregistrement n°20207454 Abdelkarim Ben Khalifa Ben Mohamed Ayed titulaire de la CIN n°05865672 Chatt Essalem Gabès a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné comme points de vente de meubles situé à l'avenue Elwaha Jara Gabès enregistré au registre de commerce n°1105213Y à Abdullah Ben Rjeb Ben Abdullah Rjeb titulaire de la CIN n°13209661 demeurant au n°23 avenue Ennarjes Cité Bled Gabès.

Les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et le Quotidien en date du 6/1/2021.

2021R00286FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé établi par Maître Saoudi Lotfi, enregistré à la recette des finances de Tabarka, le 01/02/2021, quittance n°M003126 Monsieur Salah Ben Rabah Ben Mouhamed Ayadi CIN 02390624 a vendu à Monsieur Belgasem Ben Salah Ben Ahmed Nwasri CIN 07752040 la totalité du fonds de commerce n°B189656 immatriculé auprès du registre national des entreprises, activité «vente Fruits et Légumes» sis au 15 Avenue Farhat Hached Tabraka Jendouba.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur Monsieur Belgasem Ben Salah Ben Ahmed Nwasri à son adresse sise à 63 Avenue Farhat Hached Tabarka Jendouba, dans les délais légaux n'excédant pas 20 jours à partir de la date de la publication de la présente annonce au JORT.

Copie de cette annonce est publiée au journal le quotidien le 02/02/2021.

2021R00287FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé dont la légalisation de signature est faite auprès de la municipalité de Kélibia le 19 juin 2010 et enregistré à la recette des finances de Kélibia le 12 mars 2018 quit n° M016985 Enregist n°18200675.

Mr Ksibi Yassine demeurant Av Jumine Kélibia et Mme Gharbi Olfa demeurant av el Bondokia Kélibia ont vendu à Mr Ben Rhaiem Abdel Basset la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels exploité au local sis à la rue Ibn Khaldoun Kelibia consistant en une boutique de prêt à porter loué de son propriétaire Mr Mohamed Ben Slimene Tanaben.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acquéreur de fonds de commerce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de l'apparition du présent avis au J.O. R. T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et Le Quotidien le 10/02/2021.

2021R00298FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé à la Commune de Fernana en date du 19/6/2020 et enregistré à la recette des finances rue Alger - Jendouba le 16/7/2020 quittance n°M024323 sous le n°20200901 Jaouadi Mouhamed Ben Ettaeib, Jaouadi Jamel Ben - Ettaeib Jaouadi Khaled Ben Ettaeib Jaouadi Fethia Bent Ettaeib et Jaouadi Mounira Bent Ettaeib ont renoncé à la totalité du fonds de commerce avec ses composantes matérielles et morales du local Municipal destiné au commerce de produits alimentaires en détail situé à la Rue El Feth-Fernana à Jaouadi Chockri Ben Ettaeib habitant à Sidi Ammar Fernana. Les oppositions doivent être faites entre les mains de Jaouadi Chockri Ben Ettaeib sis à l'adresse mentionnée sus dessus dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Annonce publiée au journal El Maghreb le 11/12/2020.

2021R00299FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté du 21/01/2021, enregistré à la recette des finances de Médenine en date du 02/02/2021 sous le numéro 21200382 quittance n°M009330.

Messieurs Jaber, Habib, Saber, Ratib, Nabiha El Jebri demeurant à Omm Tamer Charkiya Médenine ont cédé à Messieurs Bassem Saadallah et Mohamed Kraim demeurant à la route Tataouine klm 2 Médenine, l'ensemble de fonds de commerce sis à cité Farhat Hached Médenine avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions seront reçues entre les mains des acheteurs du fonds de commerce au cité Farhat Hached Médenine et ce dans un délai maximum de vingt jours (20) à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion. Cette annonce est parue le 9/02/2021 dans les journaux El chourouk et le Quotidien.

2021R00302FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré le 19/01/2021 à la recette des finances de Monastir sous le numéro 01, quittance n°MO03396, Monsieur Fafi Mahmoud Ben Mohamed, titulaire de la CIN n°08608050 a vendu à madame Fouzai Sonia Bent Bechir épouse Torkhani Mustapha titulaire de la CIN n°02564297, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue el Omrane immeuble Bakir Monastir et dont l'activité consiste en l'exploitation d'une supérette avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les objections seront déposées à l'étude de Maître Ben Lamine Faten, Avocat à la cour de cassation, rue de la république immeuble El Baraka 2ème étage appartement B 5 Monastir 5000, Titulaire de la carte d'identité n°06798928.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 5 février 2021.

2021S00134FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date 02/02/2021 sous n°33/10, enregistré à la recette des finances de M'Saken le 3/02/2021 sous Quittance n°M011883, Mme Salha Ben Ahmed Ben Hamouda a cédé en tant que don à sa fille Mme Souha Bent Mohamed Ben Abdelhamid Saltene, demeurant à la Rue Zaouia Sahloul, la totalité du fonds de commerce du local, sise : Rue Azmir Cité Sahloul1 Sousse destiné Superette avec tous ses éléments corporels et incorporels. Cet avis a été publié au journal «Le Quotidien» et «Echourouk» du 5/02/2021.

2021S00135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente enregistré à la recette de Akouda sous n°21200163 quittance M003433 La société Global Equipements Thermiques et Sanitaires SARL matricule fiscal n°1518529 L B M 000 présentée par son gérant Mr Mohamed Ibn Haj Mbarak C.I.N n°05531610 a vendu à Mr Chokri Youssef C.I.N n°02971497 la totalité du fonds de commerce situé à la route de Tunis route principale n°01 Akouda Sousse consistant à tout commerce.

Les oppositions doivent s'adresser dans les délais légaux dans les mains du vendeur dont le siège social est situé à la route de Tunis route principale n°01 Akouda Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 4/02/2021.

2021S00136FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Monastir le 15/12/2020 sous le numéro 20206063, quittance n°M058558. Mr Salah Haded CIN 06861266, demeurant cité Riad Monastir a vendu à Mme Hassiba Thabet (CIN 00865176) demeurant à Moknine avenue Forozdok, la totalité du fonds de commerce exploité au local commercial situé à la rue Iben Jazzar Monastir.

Les oppositions seront acceptées par Mr Salah Hadded cité Riad Monastir dans les délais légaux.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" du 5/2/2021.

2021S00141FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté du 23 décembre 2020 et enregistré à la recette des finances Ksar Hellal le 20 janvier 2021 sous le 021200085 reçu Mo3626 la Société Amine Plast Sarl domicilié à Ksar Hellal I.U n°1297129 Qui a vendu à la Société Eco Plastic un fonds de commerce de fabrication de matière en plastique composé des clients et achalant, du nom commerciale sis à la rue Hédi Chaker Ksar Hellal.

Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur dans son domicile élu le cabinet de maître Zied Ben Ameur avocat à la rue Sœur Joséphine Sousse.

Le présent avis a été inséré au journal Achourouk du 6/2/2021.

2021S00146FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé daté le 28/01/2021 enregistré à la recette des finances d'Eljem le 28/01/2021 quittance n°M0006415 reçu n°21200139 Mr Samir Ben Farhat a vendu à Mr Ajmi Faleh la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels à usage commercial situé à l'Avenue Habib Bourguiba Eljem.

Cet article a été publié dans le journal «Achourouk» le 02/02/2021.

Les éventuelles oppositions devront être faites entre les mains du vendeur Samir Farhat dont domicile est sise à l'Avenue Med Ali n°7 Eljem dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'apparition de cet avis au J.O.R.T.

2021S00148FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Kairouan en date du 13/3/2020, quittance D022860 enregistrement n°20200580, Kabil Ben Chadhli Ben Abedlaziz Bousina, a vendu à Zohra Bent Falleh Ben Mouhamed Khameri, Laboratoire de Photo son activité est les services collectifs ; sociaux et personnels tout le fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels situé cité Abi Elyoser Chibani Kairouan.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez l'acheteur situé cité Abi Elyoser Chibani - Kairouan.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 8/5/2020.

2021S00149FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 1 février 2021 et enregistré à la recette des finances de Nabeul le 3 février 2021, quittance n°M007102 et enregistrement n° 21200350, Mr. Ben Hamed Malek Ben Taieb Ben Hmida, domicilié à la rue Oman, Nabeul, mandaté Madame Ben Attia Saida pour la représenter (selon le contrat de procuration générale) à la vente des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce, exploité comme une buvette, domicilié à la rue de théâtre n°8 à Nabeul CRNE : 1526624 F à l'acheteur M. Arfaoui Mohamed ben Mongi ben Mohamed qui réside à la rue Fakhr Razi n°15 Hay El Mansoura , Nabeul.

Les oppositions seront admises au domicile mentionné de l'acheteur dans le délai de vingt jours à partir de la date de cette publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été encore publiée aux : Echourouk et le Quotidien du 5/2/2021.

2021S00151FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte authentique enregistré à Tabarka le 26/01/2021, sous le n°21200119, quittance n°M002718, Mme Manel Jribi a vendu à la société de communication multiservices la totalité du fonds de commerce sis à la route Ain - Drahem Rue de l'Environnement 8110 Tabarka destiné aux différentes activités commerciales avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt jours de la publication de cette annonce au JORT. Cette annonce a été publiée au journal Alsabeh le 4/02/2021 page 13.

2021X00145FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02/02/2021 et enregistré à la recette des finances Route de Tunis - Sfax le 3/02/2021 sous le numéro 21200305; Monsieur Mootaz Rekik, a vendu à Monsieur Mansour Ben Khamsa tout le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels qui consiste en un centre public de télécommunication (Taxiphone) et ses accessoires et PROMOSPORT; exploité au deux locaux sis au croisement de 05 Août et de la rue des Martyrs; immeuble Nouvelle AROUIKA - Sfax, enregistré au Registre National des Entreprises sous le numéro 463111 L.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud, Avocat à la Cour d'Appel sis à 63 Rue Taher Sfar, 3000- Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Assabah du 02 février 2021 numéro PS21 00046.

2021X00153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé en date du 25/01/2021, enregistré à Sfax à la recette des finances Gremda à Sfax le 27/01/2021 n°21200171 quittance Mo07138 que Mr Mourad Maaloul demeurant à la route Lafrane km 1.5 passage 138 n°24 Sfax a vendu à Mr Maher Torai demeurant à Elhencha Sfax son fonds de commerce conçu pour vente des fruits secs nommé "Rayen pour la vente des fruits secs" demeurant à la route Lafrane km 1.5 passage 139 Sfax.

Les oppositions sur le prix assuré entre les mains du vendeur doivent être faites dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT sous peine de forclusion au bureau du maître Salma Louati avocate à Sfax

Cet acte est publié au sein des journaux Achourouk n°10750 et le Quotidien n°6107 du 7/02/2021.

2021X00155FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 29 Janvier 2021 rédigé par Maître Mohamed Feki Avocat à Sfax Avenue Hédi Chaker n°73 enregistré à la recette des finances Rue Aboul Kacem Chebbi à Sfax en date du 3 février 2021 n° de la quittance M011936 n° de l'enregistrement 21200410 le sieur Fakher Ben Abdelhamid Yaïche titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°00105975 datée du 6 Août 2018, né le 16 Février 1961 inscrit au registre national des entreprises ayant un identifiant unique n°0442043 T domicilié Rue Ibn El Jarrah Route El Matar Km 1,5 Sfax a vendu sous toutes les garanties de droit et de fait la totalité du Fonds de Commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels dont notamment la clientèle, le nom commercial, le droit au bail, le matériel, l'achalandage consistant en une pharmacie (officine) sise au centre médical Ibn Annafis situé à la Route de Tunis km 4 Sfax (près de la clinique Ibn Annafis) exploitée au local appartenant au sieur Mondher Besbès à la dame Molka Bent Hatem Haris, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°11002034 née le 30 Mars 1992 demeurant à la Route de Gremda Km 4 Sfax.

Le domicile élu est situé au bureau de Maître Mohamed Feki Avocat à Sfax Avenue Hédi Chaker n°73 Sfax où est déposée une copie originale du contrat de vente du Fonds de Commerce.

Les oppositions sont reçues au domicile élu chez Maître Mohamed Feki durant le délai légal de 20 jours au maximum à partir de la date de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au Journal quotidien Essabeh le 6 Février 2021.

2021X00156FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté du 27/01/2021 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Sfax quittance n°M007356 enregistrement n°21200315 Monsieur Lotfi Bou Abidi Titulaire de la CIN n°13460795, demeurant à Médenine, a vendu et cédé à Monsieur Nizar Bouaziz titulaire de la CIN n°11093387 demeurant à Sfax, la

totalité du fonds de commerce d'un magasin de commerce de fruits secs, sise à la route Menzel Cheker km 5 Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le Droit de bail, le nom commercial, l'Enseigne, la Clientèle et autres. Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse même du fonds de commerce sujet de vente dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT et qui a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 6/02/2021.

2021X00157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date de 26 Janvier 2021,portant légalisation de signatures des parties en 28 Janvier 2021, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajene le 01 Février 2021, enregistrement n°21200606, Quittance n°7629, Madame Sarra Ben Hédi, titulaire de la carte d'identité Nationale n°08738489, délivrée le 10 Janvier 2012 à Tunis, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1227165J, dont le siège de son activité est sis au 29 Rue Haroun Rachid Mutuelle ville, a vendu à la société les Balkans, Société à responsabilité limitée, titulaire de l'identifiant unique n°0890489R, sis à la résidence Elyes, Bloc 36, appartement 345, Dar Fadhal Sokra Ariana, représentée par son gérant Monsieur Haykel Ben Hssan Ben Haj Mohamed Ben Fraj, titulaire de la carte d'identité nationale n°04621665 délivrée en Tunis le 24 mai 2005 la totalité de fonds de commerce sis au 29 Rue Haroun Rachid Mutuelle ville, à usage de commerce en détail de produits et matériels médicaux et orthopédiques.

Les éventuelles oppositions seront effectuées au cabinet Maître Mohamed Trigui, Rue Elles, Complexe Babel Escalier D, 3ème étage, Bureau n°5, Montplaisir Tunis, ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux deux Journaux Le Quotidien et Echourouk du 5 février 2021.

2021400234FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

D'un acte ssp rédigé par maître Khaled Ammar enregistré à la recette des finances rue Habib Thameur Tunis du 7/1/2021 sous le n°M0001086 quittance n°21200051 Mr Amine Rekik cin n°04794299 Sabah Rekik c i n n°01214031, Imen Rekik cin n°08333202 et Olfa Rekik cin n°08715188 cèdent à Mr Aymen Zayani cin n°09086524 et Nesrine Ayari Cin n°07157422 la totalité du fonds de commerce (Tout commerce) avec ses éléments corporels et incorporels et sis 36 rue de salines Tunis.

Les éventuelles oppositions seront recevables à l'étude de maître Bechir Ounissi sis au 6 rue Salonique 1er étage bureau n°19 Tunis dans un délai de 20 jour à compter de l'insertion de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publié au journal Echourouk le 10/1/2021.

2021400237FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 20/10/2020, enregistré à la recette des finances de La Marsa, le 13/11/2020 (n° de l'enregistrement 20206080, Quittance 108873) rédigé par Me. Dorra Kochbati, Avocate, Mme Fatma Azaiez, titulaire de la CIN n°00214570 délivrée le 11/8/2018 élisant domicile au 2 rue Essafi La Marsa, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux, exploité pour vente de produits artisanaux et vêtements, sis au n°1 rue Hedi Chaker La Marsa, à la société MISS ANAIS SUARL, identifiant unique n°1687370, représentée par sa gérante Myriam Riza. Les oppositions seront recevables auprès de la vendeuse à son domicile sis au n°2 rue Essafi La Marsa jusqu'à l'expiration d'un délai de vingt jours à compter de la date de la publication de cette annonce au journal officiel. Cet avis a été publié dans les journaux Achourouk et Quotidien du 6/02/2021.

2021400244FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23 décembre 2020 enregistré le 20 janvier 2021 à la Manouba (M003291-21200154) Mr Ali Ben Hamouda Ben Mohamed Aoun titulaire de la Carte d'identité nationale n°05198611 du 18/12/2008 a vendu à Mme Dalila Ben Belgacem Ben Amara Essouifi, titulaire de la Carte d'identité nationale n°06068790 du 6/11/2019, la totalité du fonds de commerce destiné Librairie et Photocopie exploité au local commercial sis 8 Avenue Hédi Cheker la Manouba et inscrit au registre national des établissements sous le numéro d'identification unique 0226955W.

Les oppositions doivent être adressées au bureau du rédacteur de l'acte Maître Khaled Khiari Avocat à la cour de cassation, titulaire de la carte d'identité nationale n°05186922 du 29/8/2014, M.F : 747932/L, sis 10 Rue Haroun Errachid Appartement n°01 Manouba dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de la présente vente a été publié au journal «Essabah» du 31/01/2021 (Page 13).

2021400245FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 30 décembre 2020 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 5 janvier 2020 sous le n°21200040 quittance n°607 Madame Imen Ben Romdhan demeurant au 14 Rue Damas Ain Zaghouan Tunis a vendu à Monsieur Aymen Filali demeurant au 5 impasse Filali Avenue Ali Belhouene Menzel Temime le fonds de commerce relatif à l'activité de café inscrit au registre de commerce sous le n°A017862016 exploité au local n°37 Avenue Khaled Ibn Walid Aouina Tunis.

Toute opposition doit être notifiée à l'étude de Maître Atef Ouechtati Avocat sise à l'Avenue Abderahmen Azzem Résidence El Wifek Bureau B23 Montplaisir Tunis dans les 20 jours de la date de la publication du présent extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 6 février 2021.

2021400251FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'acte SSP signé le 27 octobre 2020 enregistrés à la recette des finances rue d'Autriche le 30 décembre 2020 sous le n°20205391, quittance n°M072181, la Société Master Service représentée par son gérant Mr Mounir Benkrim dont son RC est sous le n°B03256462017 Ariana a vendu la totalité du fonds de commerce du local commercial sis à 11 Rue Hamza Ben Abdelmotaleb Ariana Soghra 2083 à Mlle Arraouki Dorsaf avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont adressées, dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cette annonce au JORT, à l'adresse du représentant légal de La Société Master Service sis au 2 Rue El Bihki Cité El basatine El Mnihla.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» en date du 6/02/2021.

2021400257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté privé daté du 29 janvier 2021 enregistré à la recette des finances Yasminette Ben Arous du 1 février 2021 sous quittance n°M005566 et enregistrement n°21200236 Madame Najia Bent Kalifa Ben Said Dhibi a vendu à Madame Sabria Bent Mohamed Ben Amor Abdouli la totalité du fonds de commerce désigné pour tous commerce situé à la résidence rawessi boutique M2 Médina Jedida Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toute opposition éventuelle devra être dans un délai ne dépassant pas vingt jour à compter de la date de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse résidence rawessi boutique M1 Médina Jedida Ben Arous.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 7 février 2021.

2021400258FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Mornaguia le 22/01/2021 quittance n°M004579 enregistrement n°21200167 la société le mondial titulaire du matricule fiscal, 1512859 B et registre de commerce n°B2698072017 a vendu son fonds de commerce sis à 75 avenue Habib Bourguiba Borj El Amri Mannouba son objet social est le commerce de tous produits divers suivant contrat de location enregistré à la recette des finances de Mornaguia le 18/12/2017 quittance n°M055016 n° d'enregistrement 17302036 à Madame Bochra Bent Taher Ben Bechir Nefzi né le 13/12/1961 titulaire de la cin n°01594355 délivrée le 19/3/1998.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien en date du 9/02/2021.

2021400265FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'un don enregistré dans le registre sous le numéro 169/08 et le numéro 93/08 Mr. Mohamed Ben Hédi Ben Salah Hamoudi ayant le matricule fiscal 1336707/A a fait un don d'un fonds de commerce destiné pour la vente de viande et de poulets en gros et en détails sise au 10 rue 3800 Hay Taiib M'hiri Radés - Ben Arous à Mr. Mabrouk Ben Hédi Ben Salah Hamoudi titulaire de la CIN 09616264.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 10 février 2021.

2021400274FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat de location de gérance libre enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Thameur le 3/02/2021 quittance n°M005744, enregistrement 21300327 Mme Naziha Bent Mohamed Ben Salah Chahbani a loué à Mme Hekmat Ben Zouhair Rouissi le fonds de commerce entant que gérance libre avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que parfumerie.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de locataire à l'adresse de fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 6/02/2021.

2021R00265FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P du 12/01/2021 enregistré à la recette des finances El Kabaria le 27/01/2021 sous le numéro d'enregistrement 21300102 quittance M005003.

Mr Mongi Ben Frikha titulaire de la CIN n°00089927 loue pour une année la totalité du fonds de commerce en activité de café nommé «parc du prince» sis à l'immeuble Essaada n°17 RDC El Ouardia 2 sous le numéro de matricule fiscal 1599505A à Mr Mohamed Salah Boubakri titulaire de la CIN n°10006721.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dit dans les 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et le quotidien du 6/02/2021.

2021R00273FCCC3

Location d'un fonds de commerce

M.F : 970713 A/N/C/000

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Ksar-Hellal le 4/02/2021 sous n°21300194, Monsieur Slah Eddine Bouslama a

loué à monsieur Aymen Chaieb, tout le fonds de commerce à titre de gérance libre du local sise à l'avenue Habib Bourguiba Ksar Hellal pour une période de cinq ans renouvelables à partir du 01/01/2021 pour exercer le commerce de Fournitures des Cafés et Restaurants en détail.

2021S00144FCCC3

Location d'un fonds de commerce

M.F : 1706408 B/N/M/000

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Ksar-Hellal le 02/02/2021 sous n°21300167, Madame Souad B Hadj Khalifa et son fils monsieur Safouene Memmi ont loué à la Société MIMMY'S représentée par son gérant monsieur Safouene Memmi, tout le fonds de commerce à titre de gérance libre du local sise à la rue Fredj Limaiem n°4 Ksar Hellal pour une année renouvelable à partir du 01/02/2021 pour exercer le commerce de l'Habillement et du prêt à porter en détail.

2021S00145FCCC3

Location - Gérance de Fonds de Commerce

Un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mégrine le 15/9/2020 Quittance n°M051283 enregistrement n°20303223, la Société LES AIGLES SPORTIFS inscrite au registre des entreprises sous le n°1556430 N, a loué à la Société FIT FACTORY SPORT MEGRINE inscrite au Registre des entreprises sous le n°1666780W le fonds de commerce sis à la route Z4 Saint Gobain 2033 Mégrine (à côté de l'école primaire les 3 colombes) avec ses éléments corporels et incorporels. Pour une période de 10 ans commençant le 01/7/2020 et finissant le 30/6/2030.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 5/02/2021.

2021400235FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Association Sportive Les Etoiles du Nord

Siège social : 26 lot El Jaziri cité El Ons - Le Kef

Objet : Former les jeunes, les encourager, développer leurs capacités physiques et artistiques et les élever au plus haut niveau

Spécialité : Kick Boxing

Président : Amor Soufi

Membres : Maher Ben Mokhtar Attafi - Sami Ferchichi - Mongi Arfaoui - Rim Mezni - Hajer Mezni - Hamdi Hmaïdi.

2021T00104APSF1

Syndic Résidence Immeuble El Andalouzia

Cité El Wafa - Nabeul

Suivant P.V en date du 15/8/2020 enregistré à la recette des finances avenue Taieb Mhiri - Nabeul le 9/9/2020 sous le n°10600062 quittance n°M060064 et suivant arrêté de la municipalité de Nabeul sous le n°6954 du 3/12/2020 il a été décidé de constitué un syndic résidence immeuble El Andalouzia sis cité El Wafa - Nabeul

Mr El Fathi Beldi : Président

Mr Khaled Roudesly : Trésorier

Mr Hafedh Ben Ismail : Secrétaire général.

2021T00108APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Team Power

Siège social : 5 Rue Daouha Bab El Khadhra - 1000 Tunis

Objet : Former les jeunes, développer leurs capacités physiques et artistiques et les élever au plus haut niveau sportif et éthique

Spécialité : Karaté

Président : Soltani Med Amine

Membres : Abir Oueslati - Ahlem Turki - Habib Oueslati - Ilyes Zhani - Manoubia Turki.

2021T00110APSF1

Création de syndicat

Suite au procès-verbal de la réunion plénière du 28 novembre 2020 inscrit à la recette des finances de Jebniana sous le numéro 20701260 le 25/12/2020

Le Syndicat des résidents de la résidence Salma, situé à Jafar, dans le gouvernorat d'Ariana, a été créé, il est constitué des membres suivants :

- Monsieur Ali Ben Nasr, président du syndicat

- Monsieur Mahdi Al-Tounsi, secrétaire général du syndicat

- Madame Sabah Boularas, trésorière du Syndicat.

2021R00271APSF1

Constitution d'une association

Nom : La rose du sable

Siège de l'association : Maison de la culture Ibn Elhaytham Kébili

Objectif :

Contribuer et travailler pour stimuler les jeunes à la créativité culturelle et développer l'organisation sur les plans environnemental et culturel

Président : Jmal Hafedh Ben Ali

Trésorier : Jmal Hachmi

Secrétaire Général : Elarbi Hazar.

2021R00276APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom : Jeunesse sportive Hazoua.

Siège : Avenue de Maghreb Arabe - Hazoua 2223 - Tozeur.

Tél : 21 626 431.

Objectifs :

- Constitution d'une équipe mini football.

- Participation à des formations et des compétitions.

- Encadrement des jeunes de la région.

Juridiction : Equipe de mini football

Président : Ridha Sahouda

Vice-président : Adel Abdelhafidh.

Secrétaire général : Najah Belhaj

Trésorier : Neji Bensaid,

Membres : Said Themri - Adel Ben Ammar - Ali Ben Oun.

2021R00277APSF1

Association Djerbienne d'artisanat et des traditions

4 Avenue Habib Bourguiba Djerba Ajim 4135

Le président : Glaa Mhenni

Le manager Financier : Ben Jmaa Laroussi

Objectif : Participation au soutien et l'occupation des artisans et l'artisanat.

2021R00283APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de la Cour des Comptes pour la Culture le Sport et le Travail

Objet : Culturel et Divertissement

Adresse : Centre Urbain Nord Numéro 4 Ahmed Snoussi Tunis

But : Organisation et création des évènements culturels, sportifs et des loisirs

Supporter et soutenir les initiatives qui ont pour but de rendre les activités culturelles et sportives et de divertissement à la disposition des fonctionnaires et des cadres et leurs familles

- Contribuer à l'organisation des évènements culturels et sociaux et fournir de l'aide pendant les périodes des fêtes

- Renforcer la coopération avec les associations similaires nationales et internationales

- Président : Elyes Nacer

- Secrétaire Général : Fethi Khdhraoui

- Trésorier : Ghazi Boukhris.

2021R00310APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne de rénovation odontologique (ATRO)

Objet : Association scientifique

Adresse : Cabinet Dr Samar Laafif Elajmi

65 Avenue de la république Trocadéro Immeuble Zaoui Médical 3ème Etage - App 32 Sousse 4000.

Objets :

- Promouvoir la recherche scientifique en Médecine Dentaire.

- Tisser et entretenir les liens de confraternité entre Médecins dentiste et Médecins d'autres spécialités

- La publication des revues scientifiques reflétant les différentes activités et formations de l'association.

Membres :

Président : Dr Samar Laafif Elajmi

Vice-président : Dr Scander Marouan

Secrétaire général : Dr Zied Baccouch

Trésorier : Dr Riadh Ouardi

Membre 1 : Dr Leila Hadj Kacem

Membre 2 : Dr Chokri Khadhraoui

Membre 3 : Dr Meriem Chérif.

2021S00129APSF1

Procès-verbal d'assemblée générale constitutive du syndicat

des propriétaires de la Résidence HELYA 4 à Sahloul Sousse

- Attendre qu'en application des dispositions de l'article 85 et suivant du code des droits réels relatifs à la propriété des étages s'est réunie en assemblée constitutive des propriétaires de la résidence HELYA 4 le 30/01/2021.

- Les candidats ont élu à unanimité monsieur Chaker Brahim président du syndicat des propriétaires de la résidence HELYA 4 pour un an à compter de la date de levée de cette assemblée.

- Après exposé de la liste des candidats à l'instance adjointe du président du syndicat, le bureau est composé des 3 propriétaires qui sont :

Madame Safa Boudoukhane : Trésorière

Madame STEFANIA DA VVILLA : Secrétaire générale

Monsieur FREDJ Rachid : Secrétaire général adjoint

Enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse

Numéro de la quittance 004238 et numéro d'enregistrement 21800193, Sousse le 2 fevrier 2021.

2021S00153APSF1

Election du syndic des copropriétaires

De la résidence «GOLDEN HOME»

Suivant PV de l'assemblée générale constitutive en date du 21/11/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 4/02/2021, reçu n°M000660, enregistrement n°21800608.

Il a été décidé :

Approbation du rapport moral et financier et donner quitus à la société de promotion immobilière «White Castle»,

- Election du bureau de syndic de la résidence «Golden Home» sise à la route Lafrane km 6.5 Sfax qui sera constitué comme suit :

Président du syndic : Mr Ali Kharrat

Trésorier : Mr Mohamed Ali Labidi.

2021X00143APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association de concorde sportif de Melloulech

Siège : Salle Amir Rayan Sports à Melloulech

Ses objectifs : Former et encadrer les jeunes de la région, promouvoir le niveau sportif dans les jeux individuels et représenter l'entité dans les forums sportifs nationaux

Document pour compléter la formation de l'association : Document n°000324 du 3/2/2021

Commission régionale de la jeunesse et des sports de Mahdia.

2021X00154APSF1

Constitution d'une filiale d'une association étrangère

Nom de l'association : Association «British Council Tunisia»

Adresse : 87, Avenue Mohamed V BP 96, Belvédère 1002, Tunis.

Activité : Activité culturelle.

Objectifs :

L'association a pour objectif de réaliser toute activité ou service dans l'intérêt public, à but caritatif non lucratif, ayant pour objet :

- Le développement des relations d'échanges culturel, scientifique, technologique et éducatif entre la Tunisie et le Royaume Uni.

- L'encouragement du public à perfectionner la langue anglaise.

- La participation dans la réalisation des projets culturels et éducatifs en collaboration avec des parties de la société civile et les établissements d'éducation et toutes autres parties intéressées par le même domaine.

Dirigeants fondateurs :

- Robert Ness : Président

- Justin Spence : Trésorier.

2021400248APSF1

Homologation de résolutions

Nomination d'un Nouveau Bureau de Syndic

Syndic Résidence Les Emraudes

L'Aouina - Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale en date du 12/7/2020 enregistré à la recette des finances de la goulette le 28/01/2021 sous le n°21700469 quittance n°7562 la nomination d'un nouveau président de syndic

Président : Mr Hafedh Sfaxi.

2021T00116APSF2

Syndicat de copropriétaires résidence Narjess

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 28 novembre 2020 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 23 décembre 2020 (MO56040 Num 20703513) et déposé à la municipalité de Sousse, une approbation a été accordée à l'ancien bureau du syndicat de copropriétaires. Un nouveau bureau a été élu à l'unanimité composé par :

Président : Amin Chermiti

Membres : Sami Chermiti, Med Achraf Snadli, Zouhair Ben Nahia, Anis Ben Mlik.

2021S00137APSF2

Avis

En vertu du procès-verbal de constat du syndic de propriétaires de «la résidence elones Sahloul4» à Sousse, tenue le 10 janvier 2021 en présence du maître Elmechri Lotfi, huissier Notaire à Sousse, enregistré le 01 Février 2021 à la recette des finances de Sousse sous le n°7075.

Le président et le comité du dit syndic ont été élus et la réparation des responsabilités a été faite comme suit :

- Elmaez Sami : Président

- Belkacem Wassila : Trésorier.

2021S00143APSF2

Nomination de l'autorité des propriétaires résidentiels

Et commerciaux El Mandra - Sahline

D'après le procès-verbal de la réunion n°7/2020 en date du 2/5/2020 enregistré à la recette des finances à Sahline sous le n°M003609 le 3/2/2021 et enregistré à la municipalité Sahline Maatmer à la date du 3/2/2021 sous le n°273.

Le syndicat des propriétaires du complexe résidentiel et commercial cité el Mandra Sahline approuve :

- Mr Ameur Ben Abdessalem : Président du syndicat

- Mr Slim Fakhfekh : Trésorier du syndicat

- Mr Fawzi Sakroufi : Secrétaire général du syndicat

- Mr Rafik Amamou : Membre du syndicat

- Mr Zoubaeir Khalfallh : Membre du syndicat

- Mr Bouraoui Youssef : Membre du syndicat.

2021S00147APSF2

Syndic des copropriétaires d'El Menzah V B les Pyramides

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires de la résidence les Pyramides du 25/6/2020 enregistré à la recette des finances El Menzah VI quittance n°M062071 en date du 01/7/2020 sous le numéro 20802821, et la décision n°318 de Mr le président de la municipalité de l'Ariana. Il a été décidé que le bureau du syndic est constitué comme suit :

Président : Sami Mkaouar, Trésorier : Mohamed Bettaieb et des membres : Leila Radhouane - Maher Hababou - Mehdi Bettaieb - Leila Mouelhi Attia - Roselaine Sahli.

2021400260APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Imed Hachicha

Avocat près la cour de cassation

8 rue El Idrissi Tunis

Tel. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62

hachichaimedavocat@gmail.com

MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V, R.C : N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Khira Bent El Bechir Ben Ahmed Zagdane cin 01790267 * Mouna Kharraz cin 01840586 * Meriam Kharraz cin 05124106 * Ferial Kharraz cin 051241105 * Nadim Kharraz cin 06283653 demeurant à l'Avenue Habib Thameur Nabeul (en leur qualité de caution hypothécaire et solidaire).

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité des propriétés objet des titres fonciers :

Tous les droits indivis soit 8/17 parts leur revenant dans la propriété objet du TF n°652131 Nabeul d'une superficie de 21 a 08 ca.

- du TF n°521081 Nabeul d'une superficie de 2836 m².

- du TF n°521082 Nabeul d'une superficie de 4099 m².

- du TF n°521083 Nabeul d'une superficie de 2951 m².

- du TF n°635527 Nabeul d'une superficie de 7049 m².

Les cinq premiers titres fonciers sont situés à dar Chaabane El Fehri sur la route de Frinine et Bayoub.

- du TF n°525345 Nabeul d'une superficie de 2190m² le dite titre Foncier est situé à la Z.I de Nabeul.

- du TF n°591474 Nabeul d'une superficie de 342 m² sise à la Z.I de Nabeul tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Nabeul.

Mise à prix :

1.247030,000 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus reparties comme suit :

Le prix des parts indivises de l'immeuble objet du titre foncier n°652131.

Nabeul : 29.760,000 dinars.

Le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°521081 Nabeul : 85.080.000 dinars le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°521082 Nabeul : 122.970.000 dinars

Le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°521083 Nabeul 88.530,000 dinars le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°635527 Nabeul : 211.470,000 dinars.

Le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°591474 Nabeul et du T.F n°525345 Nabeul : 709.220.000 dinars.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul le lundi le 15/3/2021 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Nabeul et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2021T00107VEPA1

Cabinet Maître El Ajouz Habib

Avocat à la cour de cassation

154 Rue Bab Souika Tunis

Tel : 24 339 896 / 55 939 896

Le créancier saisissant : Mm Samira Ayadi qui a choisi son adresse chez son Avocat 154 Rue bab Souika Tunis.

Le débiteur saisi : Mr. Hsan Kamoun demeurant à l'Avenue Etadhamen n°11 Borj Cedria Ben Arous, CIN 00620471

L'avocat du saisissant : Maître El Ajouz Habib étude sis 154 Rue Bab Souika Tunis.

Titre exécutoire :

- Jugement n°78 Rendu par la chambre civil du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 15/12/2014 autorisant la vente totale de l'immeuble objet du titre foncier 73788 Ben Arous.

- Notification de l'huissier notaire n°87 du 4/9/2015

- Jugement n°86981 Rendu par la cour d'appel de Tunis le 20/6/2016 qui confirme le jugement de 1ère instance.

- Notification de l'huissier notaire n°880 du 5/4/2018

- Jugement de la cour de cassation n°2018/63188 du 18/6/2019.

Le bien saisi :

Tout l'immeuble objet du titre foncier n°73788 ben Arous -Dar el Ayadi - sis Borj Cedria au bord de deux rue, sa superficie est de 262 m² parcelle n°239 du lotissement Borj Cedria oued sultan Hammam plage sur lequel est édifié une villa composée d'un rez-de-chaussée et un étage supérieur et un deuxième étage et trois garage qui ouvre sur l'avenue Etadhamen et un garage de la partie occidental, loué par Mr Sleheddine Maghraoui suivant un contrat depuis 01/5/2009 RC : A02117802015.

Le rez-de-chaussée est équipé de tous les services nécessaires.

1er étage est équipé de tous les services nécessaires tels que l'eau potable et l'électricités et habitable.

Un deuxième étage en cour de construction le jardin est en état d'abandon.

La mise à prix :

La mise à prix de Tout l'immeuble objet du titre foncier n°73788 Ben Arous - Dar El Ayadia été fixée selon le rapport de l'expert judiciaire aux affaires foncières Mr. Soula Nasr à cinq cent cinquante trois mille huit cent quatre vingt dix set dinars (553.897.000) suivant l'ordonnance n°55319 rendue par le tribunal de première instance de Ben Arous le 28/11/2019.

Le tribunal et la date de la vente :

La vente de tout l'immeuble objet du titre foncier n°73788 Ben Arous - Dar El Ayadi - aura lieu à la chambre des ventes Immobilières du tribunal de première instance de Ben Arous le jeudi 11/3/2021 à partir de neuf heures du matin et les heures qui suivent à la salle d'audience réservée à cette fin au sein dudit tribunal.

Les étrangers ne pourraient participer à l'achat qu'après avoir produit une autorisation du gouverneur. Et à l'exception du poursuivant, ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné le tiers de la mise à prix aux moins et par l'intermédiaire d'un Avocat, conformément aux dispositions de l'article 425 du Code de procédure civile et commerciale.

2021T00112VEPA1

Adjudication après réduction du prix introductif de 40%

Maître Ben Smail Ferid

Avocat près la cour de cassation

1- Créancier saisissant : la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, établissement public à caractère non administratif, non inscrite au registre de commerce sis au bureau régional de Bizerte.

2- Partie saisie : Mr Fathi Ben Dahmani Bechahed, Entrepreneur en Bâtiment, demeurant à Rue Moncef Bey n°38 Bizerte.

3- Avocat poursuivant : Maître Ben Smail Ferid, avocat près la cour de cassation, 5 rue Mohamed Ali 7000 Bizerte.

4- Immeuble Objet de la saisie : L'immeuble objet de la présente saisie correspond au TF n°49856 Bizerte dit «Nour El Houda», dont la superficie totale est égale à 270 m² et répartie en 370 parts, sis à Cité El Waha Bizerte appartenant à Mr Fathi Ben Dahmani Bechahed dans la limite de 270 parts et à Mr Jameleddine Ben Lahbib El Allouche dans la limite de 100 parts.

L'immeuble se compose de deux constructions:

La superficie de la première construction est de 170 m², elle est située au bord de la route nationale et comprend deux étages : au rez-de-chaussée se trouve un garage et un espace couvert non fini à l'étage supérieur.

La superficie de la deuxième construction est de 390 m² et se trouve derrière la première construction dont l'entrée correspond à une cour commune d'une largeur de 2.5 m au bord de la route nationale et elle comprend trois étages : le rez-de-chaussée comprend un escalier commun et un garage.

Au premier étage se trouve un local exploité par Mr Fathi Ben Dahmani Bechahed comme bureau.

Au deuxième étage se trouve un local de 100 m² revenant au copropriétaire Jameleddine Ben Lahbib El Alouche.

5- Mise à prix : Le prix introductif après réduction de 40 % est de 177.324D, 324 auquel s'ajoutent les frais légaux de la première audience et de la deuxième audience.

6- Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu à la chambre des saisies immobilières auprès du Tribunal de Première Instance de Bizerte sis à Quai Tarek Ibn Zied Bizerte, et ce le mardi 9 Mars 2021 (9-3-2021)à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : l'immeuble peut être visité tous les jours HB et toute personne intéressée peut accéder au cahier des charges chez l'Avocat poursuivant Maître Ben Smail Férid ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Bizerte.

La vente aux enchères sera au profit du plus offrant et ce par office d'Avocat après consignation du tiers de la mise à prix à la CDC ou présentation d'un chèque certifié ou garantie bancaire à l'exclusion du créancier poursuivant et tout étranger doit obtenir une autorisation du Gouverneur de Bizerte.

2021T00115VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40 % de la mise à prix

- Créancier poursuivant : Mifteh Bechir, demeurant à la Rue Ameur Ben Aicha Bembla, titulaire de la carte d'identité nationale n°04001226.

- Débiteur saisi : Ahmed Jalel Sakka, demeurant : avenue Mahmoud Bourguiba Monastir, titulaire de la carte d'identité nationale n°04084326.

- Avocat poursuivant : Maître Zaara Najib, avocat à la cour de cassation, demeurant à la Rue Chedly Guedira à Monastir, CIN n°04147359.

- Immeuble saisi : il s'agit de 14 parts sur 40 parts indivises revenant à la partie saisie et qui représentent une maison traditionnelle située dans la zone d'aménagement urbain relative à la municipalité de Monastir, dans une impasse qui ouvre sur la rue Mahmoud Bourguiba dans la ville antique, la surface totale est a peu prés 80 mètres carrés. La maison est constituée d'un hangar ; 3 chambres, chambre de dépôt, cuisine, Salle de bain et une cour. Ses limites sont : Frontale rue publique, est ouest des voisins et au Nord l'impasse.

- La mise à prix de l'immeuble saisi : est 12.016.200 dinars après réductions de 40 % de la mise à prix.

- Date et lieu de la vente : la vente aura lieu à l'audience et au tribunal le jour de l'audience, devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir le mercredi 17/3/2021, à partir de 9 heures du matin.

- Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble objet de la vente est possible tous les jours du travail.

2021S00138VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques du terrain ci-dessous mentionné le lundi 8 mars 2021 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Mahdia à 9h du matin dans son prétoire habituel.

La poursuivante : Moufida Bint Al Habib Al Mechri, Agent quotidien, demeurant à la Rue Ahmed Tlili Rajich Mahdia.

Contre :

1- Houriya Bint Belgacem Dardouri, Agent quotidien, demeurant à la Rue Habib Bourguiba, route Ksour Essef Rajich Mahdia.

2-Hana Bint Belgacem Dardouri, Agent quotidien, demeurant malaji, cité Annouhoudh Rajich Mahdia.

L'avocat poursuivant : Maître Nabil Ben Rjeb, rue 02 mars Mahdia; titulaire du numéro d'identification fiscale 1193949/z.

Le bien immobilier mis en adjudication : Tout le terrain adapté à la construction, de forme inclinée, montagneuse, et qui contient des cactus de figues de Barbarie, situé à la zone Alwadi, précisément du coté Est de la Rue Ibn Rochd, à la commune municipale de Rajich, Gouvernourat de Mahdia, Avec une surface de 449 mètres carrés : Les frontières comme suit : Côté Nord : terrain à la propriété des héritiers de Mohamed Ben Fredj Al Irwi de longueur de 21.95 mètres, puis vers le sud en longueur de 4.30 mètres puis vers l'Est en longueur de 8.30 mètres, à ce propos le terrain est bordé par un terrain à la propriété de Mohamed Ajroud avant et les tiers maintenant, de coté de l'Est : terrain à la propriété des héritiers de Mohamed Chfayer en longueur de 13 mètres, de côté Sud terrain à la propriété de Rachid Alirwi en longueur de 25 mètres, de coté Ouest : Route connue par la Rue Ibn Rochd en longueur de 18.70 mètres.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à 35 022.000 dinars après sa réduction de 40 % plus les frais de la première adjudication fixées à 3138.590 dinars, plus les frais de le deuxième adjudication.

Remarque : La propriété proposée à la vente peut être visitée toute la journée de la semaine de huit heures de matin jusqu'à 18 heures. La participation ne peut être que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir, soit consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, soit présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Et pour plus d'information voir les conditions générales au greffe du tribunal de première instance de Mahdia ou la communication avec l'avocat poursuivant.

2021S00150VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1 ére Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à Sakiet Ezzit Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Braeik Ben Omar Zahouani (débiteur - hypothécaire) ouvrier, titulaire de la CIN 01338084,y demeurant : 1) Route de Tunis Km7 chez café Neji Sakiet Ezzit Sfax. 2) Route de Tunis Km8 Zanket Najahat avant et maintenant 5 Août Délégation Sakiet Ezzit Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Anouar Saadaoui Huissier Notaire sous le n°6999 le 02/12/2020 sur la totalité de la propriété sise à la Route de Tunis km8 Zanket Najahat avant et maintenant 5 Août Délégation Sakiet Ezzit Gouvernorat de Sfax représentée par un appartement sur le niveau du RDC propriété, père de saisi suite à l'appartement déclaré un lot de terrain de superficie est de 25 m² limité du coté sud de construction et ouvert à l'ouest sur la rue dont existe des escaliers ouverts réservés pour l'appartement.

Cet Appartement contient 4 chambres, salon, couloir, cuisine, salle de bain, 2 balcons et surface non couverte son entrée à travers des escaliers ouverts limité du coté sud du coté ouest et ouvert à l'ouest sur la rue publique.

Le sol de l'appartement est cimenté sauf cuisine et salle de bain sol plâtrières, murs de cuisine couverts de faïence au plafond où existe un placard sur lequel pose un marbre et un grand placard hauteur au plafond.

La superficie de l'appartement est de 140 m² dont 6 m² non couvert.

Les limites de cette propriété du Sud entrée qui suit Ellouze,de l'Est Ameur Medhioub, du Nord Abderrahmen Zouari et de l'ouest rue publique dont existe son entrée.

Mise à prix : est fixé à quatre vingt douze milles Dinars (92.000.000D) terre et construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le lundi le 8 mars 2021 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise Rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 30.666.666 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où est déposé le cahier des charges.

2021X00151VEPA1

Adjudication immobilière

en vertu d'une licitation

1. Le licitant :

Les héritiers de feu Tawfik Tounsi sont sa veuve Fadhila Cherif et ses fils 1-Hamed Tounsi, 2- Lamia Tounsi 3- Leila Tounsi 4- Fatma Tounsi 5- Salma Tounsi 6- Dalenda Tounsi 7- Wafa Tounsi demeurant à la route Mahdiya klm 7 Sekiet Eddeyer Sfax élisant son adresse à l'étude de son avocat Maître Krid Habib sise à la rue Abderrahmen Azzem immeuble Elwifek bureau N23 Monplaisir Tunis matricule fiscal 000PA796907/H.

2. Le co-licitant :

Monsieur Zouhir Tounsi, demeurant à la route Mahdiya impasse Belaswed Sekiet Eddeyer Sfax.

3. Avocat poursuivant :

Maître Krid Habib dont l'étude est sise à la rue Abderrahmen Azzem immeuble Elwifek bureau n°23 Montplaisir Tunis matricule fiscal 000PA796907/H.

4. L'immeuble objet de la licitation :

C'est une propriété non enregistrée représentée dans une boucherie située sur la route de Mahdia km 8, Al Hattab Center, Sfax, sa superficie totale est d'environ 30 mètres carrés, mesurant une entrée creuse de la qiblah à 4,45 mètres, d'Al-Jawf 4,60 mètres, et à l'est de l'ouest est de 6,60 mètres. Creux et à l'est, les murs de ses murs sont en pierre, d'une épaisseur de 45 cm mètres de la menuiserie en aluminium et à un rideau de fer et le mur du côté ouest porte une grande fenêtre et deux ouvertures supérieures qui s'ouvrent sur l'approche ouest susmentionnée, et la devanture du magasin est complètement couverte. Les fourgons sont les mêmes que pour les murs de l'intérieur, car ils sont également recouverts de vignes à une hauteur d'environ deux mètres, et le magasin est équipé de lumières électriques et d'eau potable.

5. Mise à prix :

Quarante cinq mille dinars (45.000.000 D) abstraction faite des frais de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

6. Date et lieu de la licitation :

La licitation aura lieu à l'audience des saisies immobilières au tribunal de 1ère instance de Sfax le lundi 8 mars 2021(8/3/2021) à 9h.

7. Visite :

La visite de l'immeuble, peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2021X00152VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière après réduction de la mise à prix initiale de 40 %

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A I.U. 0000221M, R.C. auprès du tribunal de première instance de Tunis n°B176041996, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débitrice saisie : Société Chahrazed de promotion immobilière, SARL, I.U. 0951859M, R.C. n°B2413342006, ayant son siège à l'immeuble Babel Bloc C 4ème étage Bureau n°1 Montplaisir Tunis, et à la route Sokra km 0,5 Immeuble Chaabane Bureau M02 Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. n°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Erriadh 1» objet du titre foncier n°62185 Sfax qui consiste en une parcelle de terre d'une superficie de 811 m² sise à route de l'aéroport km 4 Sfax à droite de celui qui se dirige vers le centre ville, limitée du nord par une rue, de l'est par Mohamed Rekik, de l'ouest par Abdelaziz Mroua et Fathi Baklouti et du sud par la route de l'aéroport, sur laquelle est édifié un immeuble de huit niveaux (R+7) en cours de construction et aménagé des équipements préliminaires d'électricité, d'eau courante, d'assainissement et de climatisation.

L'immeuble comprend :

Le rez-de-chaussée : d'une superficie totale couverte de 486 m² et dont le toit est à hauteur de 4,5 m.

Il comporte l'entrée de l'immeuble, les couloirs et les escaliers, la place de l'ascenseur, la salle du générateur électrique et 9 magasins numérotés de 1 à 9 et la place du magasin n°10 détaillés comme suit :

- Magasin n°1 : se trouve au coin sud est de l'immeuble et son entrée est du coté sud sur la route de l'aéroport et sa superficie est de 106 m².

- Magasin n°2 : se trouve à l'ouest du magasin n°1 et son entrée est du coté sud sur la route de l'Aéroport et sa superficie est de 76 m².

Les magasins 1 et 2 sont jumelés et constituent ensemble un seul local d'une superficie de 182 m² exploité par la BIAT qui l'a aménagé. Une promesse de vente a été conclue en faveur de la BIAT le 6/02/2017.

- Magasin n°3 : Se trouve à l'ouest du magasin n°2 et son entrée est du coté sud sur la route de l'aéroport à travers une porte coulissante métallique. Sa superficie est de 106 m². Son sol es revêtu de grés, ses murs son finis et peints à la peinture à l'eau. Il est exploité pour le commerce. Une promesse de vente a été conclue en faveur de Mr Ali Ben Chedhly Fki le 3/10/2012.

- Magasin n°4 : Se trouve à l'ouest du magasin n°3 et sa superficie est de 33 m².

- Magasin n°5 : Se trouve à l'ouest du magasin n°4 et sa superficie est de 38,5 m².

L'entrée des magasins 4 et 5 est du coté sud sur la route de l'aéroport à travers une porte coulissante métallique pour chacune. Il leur manque les travaux finaux de construction et d'aménagement.

- Magasin n°6 : Se trouve au coin nord est de l'immeuble et sa superficie est de 34,5 m².

- Magasin n°7 : Se trouve à l'ouest du magasin n°6 et sa superficie est de 27,5 m².

- Magasin n°8 : Se trouve à l'ouest de l'entrée de l'immeuble et sa superficie est de 21 m².

- Magasin n°9 : Se trouve à l'ouest du magasin n°8 et sa superficie est de 13 m².

L'entrée des magasins 6, 7, 8 et 9 est du coté nord sur la rue. Le sol de ces magasins est en béton, ses murs sont finis et leur manque les portes d'entrée les travaux finaux de construction et d'aménagement.

- Magasin n°10 : Elle consiste actuellement en la partie sud d'un ancien logement à détruire. Son entrée est du coté nord sur la rue et sa superficie est de 13,5 m².

Les autres étages sont divisés, leurs sols sont en béton, les murs en briques et les toits en béton à hauteur de 2,80 m, détaillés comme suit :

Le 1er étage : d'une superficie totale couverte y compris les parties communes et divises de 428 m². Il comporte le logement du gardien et le bureau du syndic et cinq appartements :

- Appartement A 1-1 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, un salon, deux chambres, une cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A 1-2 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, un salon, deux chambres, une cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement B 1-1 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un salon, une chambre, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

- Appartement B 1-2 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un salon, une chambre, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

- Appartement B 1-3 : Son entrée est du coté ouest sur le couloir commun et comporte un salon, une chambre, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

Le 2ème étage : d'une superficie totale couverte y compris les parties communes et divises de 393 m².

Il comporte six appartements :

- Appartement A2-1 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A2-2 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A2-3 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement B2-1 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un couloir, un hall, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement B2-2 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

- Appartement B2-3 : Son entrée est du coté ouest sur le couloir commun et comporte un couloir, un salon, une chambre, une petite cuisine, un balcon et une salle d'eau.

Le 3ème étage : d'une superficie totale couverte y compris les parties communes et divises de 390 m².

Il comporte six appartements :

- Appartement A3-1 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A3-2 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A3-3 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement B3-1 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un couloir, un hall, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

- Appartement B3-2 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un salon, une chambre, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

- Appartement B3-3 : Son entrée est du coté ouest sur le couloir commun et comporte un salon, une chambre, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

Le 4ème étage : d'une superficie totale couverte y compris les parties communes et divises de 393 m². Il comporte six appartements :

- Appartement A4-1 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A4-2 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un salon, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A4-3 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement B4-1 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un couloir, un hall, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

- Appartement B4-2 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

- Appartement B4-3 : Son entrée est du coté ouest sur le couloir commun et comporte un couloir, un salon, une chambre, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

Le 5ème étage : d'une superficie totale couverte y compris les parties communes et divises de 390 m². Il comporte six appartements :

- Appartement A5-1 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A5-2 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A5-3 : Son entrée est du coté ouest sur le couloir commun et comporte un couloir, un salon, une chambre, une petite cuisine, un balcon et une salle d'eau.

- Appartement B5-1 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

- Appartement B5-2 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un salon, une chambre, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

- Appartement B5-3 : Son entrée est du coté ouest sur le couloir commun et comporte un couloir, un salon, une chambre, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

Le 6ème étage : d'une superficie totale couverte y compris les parties communes et divises de 390 m².

Il comporte six appartements :

- Appartement A6-1 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A6-2 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, un salon, une chambre, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A6-3 : Son entrée est du coté ouest sur le couloir commun et comporte un couloir, un salon, une chambre, une petite cuisine, un balcon et une salle d'eau.

- Appartement B6-1 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, un hall, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement B6-2 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un couloir, un hall, une chambre, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

- Appartement B6-3 : Son entrée est du coté ouest sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

Le 7ème étage : d'une superficie totale couverte y compris les parties communes et divises de 393 m².

Il comporte six appartements :

- Appartement A7-1 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A7-2 : Son entrée est du coté nord sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement A7-3 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le sud et une salle d'eau.

- Appartement B7-1 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

- Appartement B7-2 : Son entrée est du coté sud sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

Appartement B7-3 : Son entrée est du coté ouest sur le couloir commun et comporte un couloir, deux chambres, une petite cuisine, un balcon ouvrant sur le nord et une salle d'eau.

5- Mise à prix : Un million six cent vingt quatre mille deux cent dinars (1.624.200,000 D) frais en sus, et ce après la réduction de la mise à prix initiale de 40 %. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3 - 4 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax le mercredi dix mars deux mille vingt et un (10/3/2021) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2021X00160VEPA1

Vente aux enchères publiques

Apres réduction de la mise à prix de 40%

Poursuivant : la Société Tunisienne de Recouvrement en la personne de son représentant légal, demeurant 52 bis Rue 1er Juin Mutuelleville 1002 Tunis, RC N°B196131999.

Partie saisie : Monsieur Hamadi Ben Hassine Zemzem, CIN n°01424964, demeurant 06 Rue de la tolérance 1006 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Ben Hassen, avocat près la cour de cassation, (MF 426117B/A/P/000), domicilié au 67 avenue Alain Savary résidence les jardins II - 4ème étage 1082 Tunis.

Immeuble saisi : 442,96875 parts indivises revenant à la partie saisie Monsieur Hamadi Ben Hassine Zemzem dans le titre foncier n°16354 Bizerte sis à Rafraf consistant en un terrain nu en partie et sur lequel sont édifiés trois logements.

Mise à prix : 30.830,625 Dinars (après réduction de 40 %) à laquelle s'ajoute la somme de 2.394,835 Dinars frais et honoraires taxés à l'audience du 12/01/2021 ainsi que les frais et honoraires qui seront taxés à la deuxième audience.

Date et lieu de la vente : Mardi 9/3/2021 au tribunal de première instance de Bizerte sis à Bizerte à partir de 9h du matin (Affaire n°1220).

Observations : l'immeuble peut être visité tous les jours aux horaires de travail.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consigné le tiers (1/3) de la mise à prix et pour les étrangers il est obligatoire en plus d'obtenir une autorisation préalable du gouverneur de la région.

2021400262VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

En application de l'article 466 et en exécution de la décision du juge commissaire auprès du tribunal de première instance de Bizerte en date 01/02/2021 concernant l'ouverture de la procédure de distribution dans le cadre de l'affaire n°236.

Le greffier du tribunal de première instance de Bizerte annonce l'ouverture de la procédure de distribution d'une somme de vingt cinq mille deux cent cinquante dinars (25.250.000 d) consigné à la recette des finances de Bizerte selon quittance n°M087337 daté le 24/10/2017 prouvant de la vente de bien (ambulance n°7119 Tunis 175) saisi appartenant à M Sadkaoui Jamel. A la suite d'une demande de distribution déposée par Maître Lamine Hayet pour le compte de BANQUE TUNISIEN DE SOLIDARITE contre CNSS.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers sus visés doit à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal dans les trente jours de la publication au journal officiel.

Tout en rappelant que l'article 468 cpcc énonce «dans les trente jours de la publication au tribunal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers sus visés doit à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit, cette demande énoncera s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité être rappelées dans les avis insertion et sommation prévus au deux articles précédents».

2021T00117VEPA2

Ouverture de procédures de règlement judiciaire n°231

Société Flexipack

Siège social : Zl. Sidi Heni - Sousse

MF : Q879018

R.C : B0957922006

En vertu de la décision de Mme le Président du TPI de Sousse en date du 22/01/2021, il a été décidé :

1/ Mettre fin de la mission du conciliateur M. Noureddine Zaghdoudi et des procédures de règlement amiable objet de l'affaire n°1.

2/ Ouverture des procédures de règlement judiciaire en faveur de la demanderesse la société Flexipack en son représentent légal et l'ouverture d'une période d'observation pendant 9 mois, le transfert du dossier de l'affaire à M. le juge commissaire pour contrôler les procédures et la nomination de M. Noureddine Zaghdoudi en tant qu'administrateur judiciaire pour examiner la situation économique et financière de l'entreprise ainsi recevoir le programme de sauvetage proposé par la société débitrice, l'étudier et le modifier si nécessaire, et l'élaboration d'un plan de sauvetage qui sera remis au juge commissaire suivant les délais mentionnés par l'article 439 du code commercial en tenant compte des dispositions de l'article 442 du même code.

3/ Considérer la société Flexipack en état de cessation de payement à partir du 21/01/2021 et en conséquence la suspension et l'arrêt de tout acte d'exécution visant le recouvrement des créances antérieures à la date d'ouverture de procédures de règlement judiciaires ou visant la récupération des biens mobiliers ou immobiliers, seront également suspendus les cours d'intérêts et les pénalités ainsi que les délais de déchéance suivant l'article 449 de la loi n°36 année 2016.

4/ Inclure cette décision au registre national des entreprises et le transfert d'une copie au comité de suivi des entreprises économique.

Adresse courrier : maître Noureddine Zaghdoudi, Rue Victor Hugo - immeuble Mariem 6ème étage bureau n°601 Sousse 4000.

Tél : 98 461 763 / 55 502 999

2021S00133VEPA2

Remplacement de mandataire de justice

Succession feu Chihebeddine Ben R'jeb et feue Turkia Mili

Adresse : rue Sidi Ben Zid Jemmel Monastir

Identifiant unique : 0051479 V

Le président du tribunal de première instance de Monastir à décidé le 12 Janvier 2021 de remplacer le mandataire de justice Mr. Yassine Boudrigua par deux mandataires de justice Mr. Naoufel Bouzgarrou dont l'adresse est 11, avenue Tahar Sfar 4000 Sousse et Mme. Olfa Ben Sassi dont l'adresse est à Denden Tunis.

2021S00140VEPA2

AGRICULTURE DAIRY PRODUCTION - SARL

Siège social : 13 Résidence Tarak Ibn Ziad - Cité El Amal 2011 Den Den

M.F : 1188731Y/A/M/000

R.C : B2639972011

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 27/8/2016 enregistré à la recette des finances de Den Den le 30/9/2016 enregistrement n°1650169 Quittance n°M0378491 déposé au Registre National des Entreprises le 25/01/2021, enregistrement n°20216227 il a été décidé la dissolution anticipée de la société AGRICULTURE DAIRY PRODUCTION SARL et la nomination de Monsieur Habib Saidaine, liquidateur de la société.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au JORT au nom du liquidateur à l'adresse suivante : 13, Résidence Tarak Ibn Ziad - Cité El Amal 2011 Den Den.

2021400232VEPA2

Liquidation d'une société

Société des performances métallique

Société à responsabilité limitée

Au capital de 30.000,000 dinars

Siège social : Route Mateur, km 7, la Manouba

Matricule fiscal : N°1523640S

En vertu de l'ordonnance sur requête n°58171 émanent du tribunal de première instance de Manouba le 19/11/2018, il a été la nommée Sameh Khmiri liquidatrice de l'héritage Moncef el Barouni pour procéder à leur inventaire à leur gestion et à leur partage s'il est possible et aussi l'autorisation.

Et où l'autorisation de liquidation de la société des performances métalliques délivrée par le juge commissaire de liquidation du tribunal de première instance de Manouba le 8/11/2019.

Il appartient à tous les créanciers de présenter leur dettes au liquidatrice soit directement au bureau sis au 48 rue d'Iran 2ème étage bureau 5 Lafayette Tunis (tél, 98 931 737/97 681 749) soit par lettre recommandé avec accusé de réception dans un délai maximale de 20 jours à partir de cette publication.

Ce délai est augmenté à 30 jours pour les créanciers domicilies hors de territoire tunisien.

2021400259VEPA2

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur judiciaire

Suivant l'ordonnance sur requête émanant du tribunal de première instance de Tunis n°63967 du 02/02/2021 décide de nommer Samia Khlifi liquidateur judiciaire pour administrer la propriété commune d'un local sis à Carthage Dermech titre foncier numéro 129785 Tunis, nommé "Trimich".

Toute opposition ou justification d'une dette doit être adressée au liquidateur judiciaire dans un délai d'un mois à partir de cette publication au : 13 rue Ghandi 1er étage bur4 Tunis. (tel : 95 532 517)

2021400267VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la Société du 13/3/2021

Société Fonderie Moderne de Tunisie

Société anonyme

Au capital 440 000 DT

Mt. Fisc : 0020904VAM000

Siège social : Route de Tunis Km4 Korba 8070

RC : B177411997

CNSS : 72 871 - 24

Messieurs les actionnaires de la société Fonderie Moderne de Tunisie

sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le samedi 13/3/2021 à dix heures au siège de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du retard, mode et délais de convocation de l'assemblée générale;

- Lecture des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2019 et du rapport du conseil sur la gestion de l'année 2019 et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

- Approbation s'il y a lieu des états financiers de la société au 31 décembre 2019 et quitus aux administrateurs;

- Approbation des conventions réglementées telles que présentées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes;

- Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022

- Questions diverses.

2021R00284SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 18/03/2021

GOLF DE TUNISIE S.A.

SA au capital de 8.900.000 DT

Siège social : GP1 - Barraket Sahel 8056

Identifiant Unique : 0014437A

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 18 mars 2021 à 14 heures au siège social de la société pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts;

2. Pouvoirs au conseil d'administration;

Les documents qui seront soumis à cette assemblée générale extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux.

2021R00296SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CLINIQUE INTERNATIONALE DE SOUSSE

Siège social : Immeuble Zine El Abidine Avenue Yasser Arafet Sahloul Sousse

I.U au RNE : 1420582 F

Les actionnaires de la société «CLINIQUE INTERNATIONALE DE SOUSSE», sont convoqués à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se réunira le vendredi 12 mars 2021 à 14h au siège social de la société pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport spécial du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital en numéraire, et à la suppression du droit préférentiel de souscription.

2- Augmentation du capital social de la société par apport en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription.

3- Délégation de pouvoirs au conseil afin de réaliser l'augmentation.

4- Modification corrélatives des statuts.

5- Délégation de pouvoir pour formalités.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. La société mettra à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception ou tout autre moyen laissant une trace écrite ou ayant la force probante de l'acte écrit.

Tous les documents nécessaires seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société quinze jours avant la date de l'assemblée.

2021S00130SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Tunisienne des Assurances Takaful «At-Takafulia»

SA au capital de 10.000.000 DT

Siège social : 15, Rue El Quods 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique : 1308074G

Les actionnaires de la société la Tunisienne des Assurances Takaful «At-Takafulia» sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 01 mars 2021 à 10h, au siège social de la société situé au 15 Rue El Quods 1002 Tunis belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard pris dans la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019.

3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4- Lecture du rapport du Comité de Surveillance Charaique.

5- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Renouvellement des mandats des administrateurs.

9- Renouvellement du mandat des membres du Comité Charaique.

10- Renouvellent du mandat des co-commissaires aux comptes.

11- Fixation des jetons de présence des administrateurs, des membres du Comité de Surveillance Charaique, des membres des comités.

2021400261SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société ALANI INDUSTRIE

I.U : 1086777Y

Zone Industrielle Gbolat Béja

En vertu de la décision judiciaire rendue par le juge commissaire, il est décidé de convoquer les actionnaires

de la société "ALANI INDUSTRIE ", de se présenter à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le 5/3/2021 à 11h au siège social de la société sis au n°3 rue du Lac Turkana Les Berges du Lac Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaire aux comptes :

Premier Mandat : 2015, 2016 et 2017.

Deuxième Mandat : 2018, 2019 et 2020.

- Statuer sur la situation financière de l'entreprise.

- Divers.

2021400270SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée

Séance plénière

La société mutuelle de base des services agricole "Errahma", matricule fiscal numéro 1494950Q/N/M/000, situé à Souk Jdid annonce que la séance publique 2019 sera le 25.02.2021 à 9h du matin à l'auberge de jeunesse Souk Jdid.

Tous les adhérents doivent être présents pour adresser et valider les sujets suivants :

- Récitation le rapport moral,

- Récitation le rapport financier,

- Considérez la liste des nouveaux adhérents,

- Considérez la liste des adhérents sortants,

- Décharge du conseil d'administration.

2021R00274SODB3

DIVERS

Avis au public

Nomination d'un Tuteur

Suivant le jugement personnel n°6977/19 du 22/4/2019 déclaré par le tribunal de 1ère instance de Tataouine suite à l'affaire n°164 du 16/12/2020 Mme El Ghorabi Zohra Bent Said est nommée tuteur sur son fils El Ghorabi Tarek Ben Mustapha une tutrice absolue pour gérer ses affaires financières et administratives.

L'annonce faite pour server ce que de droit.

2021T00111DIVD2

Déclaration de la perte du titre de propriété

Mr Mohamed Hechmi Ben Taher Briki titulaire de la carte d'identité nationale n°00263261 déclare avoir perdu son titre de propriété n°01/19993 en date du 16/11/2015 selon la déclaration sur l'honneur légalisée à la commune de la Goulette le 29/01/2021.

2021R00257DIVD2

Avis d'enquête publique sur la révision du PAU

de la commune de Touiref

En application de l'arrêté gouvernemental n°926 de l'année 2020 relatif aux procédures de préparation et de révision des plans d'aménagement urbain et leur approbation notamment son article 5, Le président de la commune de Touiref informe le public sur le lancement d'une enquête publique sur la révision du plan d'aménagement de la commune de Touiref conformément au projet présenté au conseil municipal en session extraordinaire du 25 décembre 2020. Tout intéressé peut consulter le projet du dit plan affiché au siège de la commune de Touiref et consigner ses observations et oppositions dans le registre d'enquête ouvert à cet effet selon l'horaire administratif en vigueur ou adresser un mémoire d'opposition par lettre recommandée au nom de monsieur le président de la commune de Touiref dans les deux mois qui suivent la date de publication de l'avis d'enquête au journal officiel de la République Tunisienne.

2021R00272DIVD2

Perte de titre foncier

Mr Nabil Ben Hedi Ben Omar Magroun titulaire de la carte d'identité Nationale n°05221861 délivrée le 26/9/21 annonce la perte du certificat n°97325 Tunis de titre foncier n°01/179 Tunis dénommé (Riadh) situé à la rue Afghanistan Marsa.

2021R00295DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Ali Kalboussi, titulaire de la CIN n°06814847, déclare la perte de 2 actes de propriété n°15/37861 du 15/8/2014 et n°15/42313 du 18/3/2015 objet du titre foncier n°85597 Monastir sis à Mazdour gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°24 le 25/01/2021 par le poste de police de Skanes Monastir.

2021S00152DIVD2

Avis

Mr Jamel Ben Abdelkarim Ghorbel titulaire de la C.I.N. n°01262437 avise être propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 1754 m² à la route d'El Ain km 8 Sfax limitée au Sud et au Nord par Ghorbel, à l'Est par un passage et à l'ouest par Hammami.

Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Ahmed Maaloul et Ridha Koubaa

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X00141DIVD2

Avis

Mr Jamel Eddine Hadj Kasem déclare qu'il a perdu son titre de propriété d'un terrain avec Borj situé à Sfax route Tbolbi K5 provenant par acte d'achat du 3/4/1986 et du 9/8/1988 enregistré le 21/7/1992 n° 3930 et n°3933 par les deux notaires Mahmoud Mziou et Abdallah Jarboui.

Il veut extraire un autre qui remplace le premier, toute personne ayant proposition la donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai 70 j. Tél : 24 234 308.

2021X00144DIVD2

Déclaration de perte d'un acte de propriété

Etude Maître Iram Khemakhem

Avocate près la cour de cassation

91. Av. Hédi Chaker 3000 Sfax

Tel : 74 220 558

Fax : 74 224 248

MF : 723536 Z/A/P/000

La Société d'Exploitation d'Eau Minérale «SEEM» en son représentant légal, SARL, identifiant unique : 0307072S, sise à la route de Sousse Km : 6.5, 2013, Ben Arous, déclare avoir perdu son titre de propriété qui consiste en un terrain côté Est, sis à la route de Teniour Mile 16 Sfax, d'une superficie de 892.62 m².

La dite propriété lui revient par un contrat d'achat daté 11 janvier 2001, enregistré à la Recette des Finances de Sfax le 21/02/2001, n°M014794 et rédigé par les deux notaires : Malek Medhioub et Moncef Ketata.

Elle compte ainsi retirer un nouveau titre qui remplace le titre perdu, pour la preuve de sa propriété.

Toute opposition doit s'effectuer chez Me Iram Khemakhem, Avocate près la cour de cassation et ayant son étude au 97, Av. Hédi Chaker 3000 Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours à partir de la date de cette publication.

2021X00147DIVD2

Déclaration de perte d'un acte de propriété

Etude Maître Iram Khemakhem

Avocate près la cour de cassation

97, Av. Hédi Chaker 3000 Sfax

Tél : 74 220 558

Fax : 74 224 248

MF : 723536 Z/A/P/000

La Société d'Exploitation d'Eau Minérale «SEEM» en son représentant légal, SARL, identifiant unique : 0307072S, sise à la route de Sousse Km : 6.5, 2013, Ben Arous, déclare avoir perdu son titre de propriété qui consiste en le quart (1/4) à l'indivision d'un terrain dit «parcelle côté Est», sis à la route de Teniour Mile 9 Sfax, d'une superficie de 4140 m².

La dite propriété lui revient par un contrat d'achat daté du 21 décembre 1999, enregistré à la recette des finances de Sfax le 19/02/2000, n°M013905 et rédigé par les deux notaires : Malek Medhioub et Noureddine Trichli.

Elle compte ainsi retirer un nouveau titre qui remplace le titre perdu, pour la preuve de sa propriété.

Toute opposition doit s'effectuer chez Me Iram Khemakhem, Avocate près la cour de cassation et ayant son étude au 97, Av. Hédi Chaker 3000 Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours à partir de la date de cette publication.

2021X00148DIVD2

Déclaration de perte d'un acte de propriété

Etude Maître Iram Khemakhem

Avocate près la cour de cassation

97, Av. Hédi Chaker 3000 Sfax

Tél : 74 220 558

Fax : 74 224 248

MF : 723536 Z/A/P/000

La Société d'Exploitation d'Eau Minérale «SEEM» en son représentant légal, SARL, identifiant unique : 0307072S, sise à la route de Sousse Km : 6.5, 2013, Ben Arous, déclare avoir perdu son titre de propriété qui consiste en un terrain clôturé, contenant des constructions et d'une superficie de 20 marjaa (à peu près 18000 m²), sis à la route de Teniour mile 15 Sfax.

La dite propriété lui revient par un contrat d'achat daté 24 janvier 1995, rédigé par les deux notaires : Malek Medhioub et Moncef Ketata, titre de la vente : 246, page 156 du registre du premier et 321 du deuxième, bulletin de mutation n°88.

Elle compte ainsi retirer un nouveau titre qui remplace le titre perdu, pour la preuve de sa propriété.

Toute opposition doit s'effectuer chez Me Iram Khemakhem, Avocate près la cour de cassation et ayant son étude au 97, Av. Hédi Chaker 3000 Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours à partir de la date de cette publication.

2021X00149DIVD2

Déclaration de perte d'un acte de propriété

Etude Maître Iram Khemakhem

Avocate près la cour de cassation

97, Av. Hédi Chaker 3000 Sfax

Tél : 74 220 558

Fax : 74 224 248

MF : 723536 Z/A/P/000

La Société Tunisienne de Fabrication des Equipements Mécaniques "SOTUFEM" en son représentant légal, SARL, identifiant unique : 0012065H, sise à Bir Kasaa, Ben Arous, déclare avoir perdu son titre de propriété qui consiste en le quart (1/4) à l'indivision d'un terrain dit «parcelle côté Est», sis à la route de Teniour Mile 9 Sfax, d'une superficie de 4140 m².

La dite propriété lui revient par un contrat d'achat daté du 21 décembre 1999, enregistré à la recette des finances de Sfax le 19/02/2000, n°M013905 et rédigé par les deux notaires : Malek Medhioub et Noureddine Trichli.

Elle compte ainsi retirer un nouveau titre qui remplace le titre perdu, pour la preuve de sa propriété.

Toute opposition doit s'effectuer chez Me Iram Khemakhem, Avocate près la cour de cassation et ayant son étude au 97, Av. Hédi Chaker 3000 Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours à partir de la date de cette publication.

2021X00150DIVD2

Jugement de tutelle

Suivant le jugement de tutelle n°163/2020 daté du 25 août 2020 prononcé par le Tribunal de 1ère instance de Nabeul qui a déclaré la nomination de Radhia Bent Mohamed Elkhadhar tutrice légale de Fadoua Bent Mokhtar Hajjem pour administrer ses affaires administratives et financières, la représenter devant tous les tribunaux et administrations publiques et privées sans aliénation des biens qui nécessite une autorisation spéciale de l'autorité compétente avec autorisation de publier le dispositif du jugement au JORT.

2021400243DIVD2

Avis

Suivant la demande d'appel n°4060 présentée au tribunal immobilier de Tunis de la part de Maître Nabil Ben Haj Amor au nom de la société Pâtes Ezzahra et ce contre le jugement de rejet de première instance prononcé par la chambre de mise à jour au sein du tribunal immobilier de Tunis n°34334 du 25/02/2019 pourvue que la requête ait pour objet la mention au registre foncier

1/ Copie conforme de contrat de vente ssp enregistré le 17/12/1980 des parcelles 11 et 12 du titre foncier 42235/47742 Ben Arous, par la municipalité d' Ezzahra au profit de la société Ben Tanfous.

2/ Copie conforme de contrat de vente ssp enregistré le 25/9/2002 d'une parcelle de terrain d'une superficie de 7500 m² route de Sousse km 13 par le liquidateur de la société Ben Tanfous au profit de la société Pâtes Ezzahra.

3/ Copie d'acte de précision daté du 24/7/2006 enregistré le 15/3/2008 concernant la parcelle 12 de la municipalité d'Ezzahra au profit de la société Pâtes Ezzahra

4/ Copie conforme de contrat de vente enregistré le 28/6/2008 concernant le bien immobilier sis à Ezzahra gouvernorat de Ben Arous objet de titre foncier n°42235/47742 Ben Arous de la municipalité de Ben Arous au profit de la société Pâtes Ezzahra.

A partir de la publication de cet avis, toute personne intéressée par la dite demande peut s'y opposer ou intervenir auprès du tribunal immobilier de Tunis dans les deux mois qui suivent.

2021400275DIVD2

OFFICE DE DEVELOPPEMENT DU NORD-OUEST

BILAN
(Exprimé en Dinars)

Exercice clos au 31 décembre

ACTIFS	2019	2018
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	46 628	46 628
Moins : Amortissements	-46 628	-46 362
	0	266
Immobilisations corporelles	2 673 885	2 411 762
Moins : Amortissements	-2 201 058	-2 043 051
	472 827	368 711
Immobilisations financieres	351	351
Moins . Provisions	-351	-351
	0	0
Total des actifs immobilisés	**472 827**	**368 711**
Total des actifs non courants	**472 827**	**368 711**
ACTIFS COURANTS		
Autres actifs courants	78 948	73 497
Moins . Provisions	-8 400	-8 400
Placements et autres actifs financiers	0	0
Liquidités et équivalents de liquidit	772 467	983 173
Total des actifs courants	**843 015**	**1 048 270**
TOTAL DES ACTIFS	**1 315 842**	**1 417 247**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2019	2018
CAPITAUX PROPRES		
Autres capitaux propres	981 209	1 113 740
Résultats reportés	-112 832	-102 976
Effets des modifications comptables	47 633	
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	**916 010**	**1 010 764**
Résultat de l'exercice	-68 227	-9 856
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	**847 783**	**1 000 908**
PASSIFS		
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	96 253	93 557
Autres passifs courants	371 806	322 782
Total des passifs courants	**468 059**	**416 339**
TOTAL DES PASSIFS	**468 059**	**416 339**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	**1 315 842**	**1 417 247**

OFFICE DE DEVELOPPEMENT DU NORD-OUEST

ETAT DE RESULTAT

Exprimé en dinars

Exercice clos au 31 décembre

	2019	2018
Produits d'exploitation		
Revenus	1 450	2 530
Autres produits d exploitation	2 638 118	2 418 959
Total des produits d'exploitation	**2 639 568**	**2 421 489**
Charges d'exploitation		
Achats d'approvisionnements consommés	155 311	116 869
Charges de personnel	2 143 705	1 920 569
Dotations aux amortissements et aux provisions	158 273	191 028
Autres Charges d'exploitation	265 238	264 139
Total des charges d'exploitation	**2 722 527**	**2 492 605**
Résultat d'exploitation	**-82 959**	**-71 116**
Charges financieres	0	0
produits des placements	1 430	1 748
Autres gains ordinaires	13 460	59 512
Autres pertes ordinaires	-158	0
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**-68 227**	**-9 856**
Impôt sur les bénéfices	0	0
Resultat net de l'exercice	**-68 227**	**-9 856**
Effets des modifications comptables	47 633	
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	**-20 594**	**-9 856**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Exprime en dinars

Exercice clos au 31 decembre

	2019	2018
A- Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	-68 227	-9 856
Ajustement pour		
Amortissements et aux Provisions	158 273	-27 702
Part de la Subvention D'investissement	-193 295	138 994
Variation des :		
Stocks		
Créances		
Autre actifs	-5 451	-12 500
Fournisseurs et autre dettes	51 722	-199 305
Effets des modifications comptables	47 633	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	**-9 347**	**-109 884**
B- Flux de trésorerie liés aux activites d'investissement		
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	-262 372	-154 516
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations	0	46 618
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	**-262 372**	**-107 898**
C- Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements des subventions d'investissements	60 764	95 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**60 764**	**95 000**
Variation de trésorerie	**-210 706**	**-122 782**
Trésorerie au début de l'exercice	983 173	1 105 955
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**772 467**	**983 173**

2021R00260BCFA5

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24.07.01
paru au JORT N°: 59 du 24.07.01
Agrément du 08 Septembre 1999
Matricule Fiscal : 0707402R/N/M/000
Identifiant RNE° : 0707402R
Siège Social : Rue des Lacs de Mazurie -1053 Les Berges du Lac - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Au 31 Décembre 2020

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
a - Résultat d'exploitation	6 878 366	6 903 803
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	281 487	67 670
c - +/- values réalisées sur cession de titres	138 103	257 183
d - Frais de négociation de titres	0	-242
AN 2 - DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	**-3 640 875**	**-5 539 268**
AN 3 -TRANSACTION SUR LE CAPITAL		
A - Souscriptions	**375 174 317**	**291 405 185**
* Capital	359 002 165	277 704 799
* Régularisation des sommes non distribuables	325 989	290 424
* Régularisations des sommes distribuables	15 846 163	13 409 982
* Droits d'entrée		
B – Rachats	**-303 081 461**	**-281 358 987**
* Capital	-287 473 054	-267 631 334
* Régularisation des sommes non distribuables	-284 938	-273 456
* Régularisation des sommes distribuables	-15 323 468	-13454 198
* Droits de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	**75 749 938**	**11 735 344**
AN 4 - ACTIF NET		
a - En début de période	**134 370 018**	**122 634 674**
b - En fin de période	**210 119 956**	**134 370 018**
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS		
a - En début de période	**1 282 106**	**1 180 394**
b - En fin de période	**2 002 401**	**1 282 106**
VALEUR LIQUIDATIVE	**104.934**	**104.804**
DIVIDENDE DISTRIBUE	**5.498**	**4.854**
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	**5.37%**	**5.55%**

A noter que les états financiers (Bilan, Etat de résultat et état de variation de l'actif net) ont été publiés au bulletin officiel du CMF.

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24.07.01
paru au JORT N°: 59 du 24.07.01
Agrément du 08 Septembre 1999
Matricule Fiscal : 0707402R/N/M/000
Identifiant RNE° : 0707402R
Siège Social : Rue des Lacs de Mazurie -1053 Les Berges du Lac - Tunis

ETAT DE RESULTAT

Au 31 Décembre 2020

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE - TITRES	**4 464 719**	**4 015 033**
a - Dividendes	261 990	236 484
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 202 729	3 778 350
c - Revenus des autres valeurs		-
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	**3722 475**	**4 145 790**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**8 187 193**	**8 160 823**
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	-1 138 837	-1 081 166
REVENU NET DES PLACEMENTS	**7 048 357**	**7 079 657**
PR 3 - AUTRES PRODUITS	-	-
CH 2 - AUTRES CHARGES	-169 990	-175 854
RESULTAT D'EXPLOITATION	**6 878 366**	**6 903 803**
PR 4 - REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	3 930 261	146 141
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**10 808 628**	**7 049 944**
PR 4 - REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)	-3 930 261	-146 141
* Variation des +/- values potentielles sur titres	281 487	67 670
* +/- values réalisées sur cession des titres	138 103	257 183
* Frais de négociation de titres	0	-242
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**7 297 956**	**7 228 415**

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24.07.01
paru au JORT N°: 59 du 24.07.01
Agrément du 08 Septembre 1999
Matricule Fiscal : 0707402R/N/M/000
Identifiant RNE° : 0707402R
Siège Social : Rue des Lacs de Mazuric -1053 Les Berges du Lac - Tunis

BILAN

Au 31 Décembre 2020

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF		
AC 1 - Portefeuille - titres	**90 259 275**	**81 304 431**
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	8 169 321	5 094 494
b - Obligations et Valeurs assimilées	82 089 954	76 209 937
c - Autres Valeurs		
AC 2 - PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	**120 049 914**	**53 378 960**
a - Placements monétaires	78 474 172	13 278 021
b - Disponibilités	41 575 742	40 100 939
AC 3 - CREANCES D'EXPLOITATION	208 655	96 900
AC 4 - AUTRES ACTIFS		
TOTAL ACTIF	**210 517 844**	**134 780 291**
PASSIF		
PA 1- OPERATEURS CREDITEURS	135 314	92 857
PA 2 - AUTRES CREDITEURS DIVERS	262 574	317 416
TOTAL PASSIF	**397 888**	**410 273**
ACTIF NET		
CP 1 -CAPITAL	**199 309 724**	**127 319 972**
CP 2 - SOMMES DISTRIBUABLES	**10 810 232**	**7 050 046**
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 605	102
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours	10 808 628	7 049 944
ACTIF NET	**210 119 956**	**134 370 018**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**210 517 844**	**134 780 291**

2021R00294BCFA5